

Clubs sportifs en Suisse

Evolutions, défis et perspectives



Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSP

Clubs sportifs en Suisse

Evolutions, défis et perspectives

Markus Lamprecht, Rahel Bürgi, Angela Gebert, Hanspeter Stamm

2017

Observatoire Sport et activité physique Suisse
c/o Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung AG

Office fédéral du sport OFSPO
Société suisse d'utilité publique SSUP
Swiss Olympic

Référence proposée: Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2017):
Clubs sportifs en Suisse – Evolutions, défis et perspectives.
Macolin: Office fédéral du sport OFSPO

Table des matières

L'essentiel en bref	4
1. Contexte	6
2. Evolution et structure des clubs sportifs suisses	7
3. Nombre et types de membres	11
4. Offres et prestations	15
5. Travail bénévole et travail rémunéré	21
6. Finances	28
7. Infrastructure	33
8. Défis et perspectives	36
9. Bilan	40
10. Méthode d'enquête et échantillon	41

L'essentiel en bref

Dans le cadre de la présente étude, nous avons interrogé les responsables de 86 fédérations sportives nationales et de 5335 clubs. Nous avons également analysé de manière approfondie les deux enquêtes Sport Suisse 2014 et Observatoire du bénévolat Suisse 2016, effectuées auprès d'un échantillon représentatif de la population. Les principaux enseignements que l'on peut en tirer sont les suivants:

- Il existe en Suisse quelque 19 000 clubs sportifs, qui comptent au total environ 2 millions de membres actifs. Un quart de la population résidante suisse âgée de 5 à 74 ans fait du sport en club.
- Les effectifs des clubs sportifs et de leurs membres actifs ont enregistré une forte croissance jusqu'au milieu des années 90, avant d'entamer un recul qui perdure encore aujourd'hui. Ce recul n'affecte cependant pas de la même manière tous les groupes de membres, fédérations et disciplines.
- Le pourcentage d'enfants et d'adolescents dans les clubs sportifs ne cesse d'augmenter, bien qu'ils représentent une part décroissante de la population. C'est parmi les enfants de moins de 10 ans que l'on observe la plus forte croissance, puisque ces derniers rejoignent les clubs de plus en plus tôt. Parallèlement, ceux-ci enregistrent aussi une hausse du pourcentage de seniors.
- Les femmes sont encore en minorité au sein des clubs sportifs. Elles affichent une progression lente mais constante. Actuellement, les femmes et les filles constituent un bon tiers des membres des clubs sportifs, dans lesquels les immigrées sont tout particulièrement sous-représentées.
- Le paysage du sport associatif helvétique est principalement composé de petits clubs monodisciplinaires: plus de deux tiers des clubs sportifs suisses comptent moins de 100 membres. Le nombre de clubs de petite et de très petite taille a même augmenté ces dernières années, si bien que les clubs de moyenne et de grande taille ne représentent plus qu'un petit tiers de l'ensemble des clubs sportifs. Ils regroupent cependant les trois quarts des membres actifs et les quatre cinquièmes de la relève pratiquant en club.
- La densité de clubs sportifs est plus élevée en milieu rural que dans les villes et les agglomérations. Elle est également plus forte en Suisse alémanique qu'en Suisse romande ou au Tessin. C'est sur le Plateau ainsi qu'en Suisse orientale et en Suisse centrale, et, plus généralement, dans les communes rurales, que l'on trouve la plupart des clubs de sport. Environ 30 % des habitants de ces communes sont inscrits dans un club.
- Les clubs sportifs suisses proposent une offre étendue, diversifiée et bon marché. Ils représentent des piliers du sport de compétition, mais aussi du sport populaire, du sport de loisirs et du sport-santé, avec des offres destinées à tous les publics et à tous les niveaux.
- Les clubs sportifs suisses remplissent de nombreuses tâches d'intérêt général et entretiennent le tissu social. 85 % d'entre eux organisent régulièrement des manifestations divertissantes sortant du cadre sportif et auxquelles assistent une grande partie des membres.
- Les clubs de Suisse romande et du Tessin sont davantage orientés vers le sport de performance, le sport de compétition et le sport des jeunes que ceux de Suisse alémanique. Parallèlement, les clubs sportifs des milieux ruraux sont plus axés sur la convivialité et la tradition, avec un fort ancrage régional.
- Le sport associatif suisse compte quelque 350 000 postes, dont 4 % environ sont rémunérés, les 96 % restants étant occupés par des collaborateurs bénévoles. La valeur hypothétique globale du travail accompli par ces derniers avoisine 2 milliards de francs.

- Entre 1996 et 2010, on a pu constater une nette professionnalisation du sport associatif, qui ne s'est pourtant pas poursuivie au cours des 6 années suivantes. La part de travail rémunéré dans le volume de travail total a doublé durant ces 15 années, passant de 10 à 20 %, avant de décroître progressivement pour retomber à 16 % en 2016.
- Parmi les bénévoles, on observe une tendance marquée à recourir au «job sharing»: le nombre de bénévoles a ainsi fortement augmenté sans que la charge de travail mensuelle par personne ait significativement diminué. C'est donc en partageant le travail, et non en se professionnalisant, que les bénévoles font face aux exigences croissantes qui leur sont posées.
- Les clubs peuvent également compter sur de nombreux auxiliaires pour soutenir leurs collaborateurs bénévoles. Un membre actif sur trois participe ainsi à titre gracieux à la vie de son club. Au total, le travail effectué bénévolement au sein des clubs sportifs suisses représente chaque année environ 75 millions d'heures, dont 44 millions imputables aux collaborateurs bénévoles, et 31 millions aux auxiliaires.
- Un club sportif suisse moyen dispose d'un budget de quelque 60 000 francs et réalise un petit excédent de recettes de 1000 francs. A partir de 1996, les recettes et les dépenses des clubs helvétiques ont enregistré une forte croissance, qui s'est ralentie après 2010. Les recettes globales des 19 000 clubs de sport totalisent actuellement 1,1 milliard de francs.
- Les clubs tirent principalement leurs revenus des cotisations de leurs membres. Ces dernières restent bon marché, bien qu'elles n'aient cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années, avec en moyenne 70 francs par an pour les enfants, 80 francs pour les adolescents et 150 francs pour les membres actifs licenciés.
- Les autres importantes sources de revenus des clubs sont la publicité et le sponsoring, les recettes de buvette et les actions spéciales, les cours et les leçons, ainsi que les aides de l'Etat. Leur plus gros poste de dépenses est constitué par les frais de personnel, essentiellement engagés pour les entraîneurs et les moniteurs.
- Deux tiers des clubs sportifs utilisent des installations sportives publiques ainsi que des installations destinées au sport scolaire. Chaque jour, les installations publiques sont exploitées pendant 25 000 heures environ dans le cadre du sport associatif, avec en moyenne 16 membres actifs par heure. Les frais d'utilisation de ces installations publiques ont légèrement augmenté entre 2010 et 2016, mais ils restent bas: 4,60 francs par heure en moyenne.
- Les clubs sportifs suisses envisagent l'avenir avec moins d'optimisme qu'il y a encore six ans. Les points qui les préoccupent particulièrement sont le recrutement et la fidélisation de la relève et des collaborateurs bénévoles.
- Dans 41 % des clubs, l'ampleur d'au moins l'un de ces problèmes est telle que leur existence en est menacée. Le pourcentage de clubs se trouvant dans cette situation a augmenté de 9 points par rapport à 2010. Ainsi, bien que les problèmes rencontrés par les clubs sportifs ne soient pas plus nombreux qu'avant, les préoccupations et les craintes habituelles se sont accentuées.

1. Contexte

La première enquête de grande ampleur réalisée auprès des clubs sportifs suisses date d'il y a plus de 20 ans. Elle avait été motivée par la crainte que le sport associatif ne soit pas suffisamment armé pour relever les défis d'un monde sportif toujours plus diversifié et changeant, ce qui aurait pu entraîner un vaste dépérissement des clubs. A l'époque, il était beaucoup question des nouvelles disciplines sportives à la mode, qui clamaient leur indépendance par rapport au programme et s'opposaient explicitement aux organisations sportives existantes. L'avenir semblait appartenir aux centres de sport ou de fitness commerciaux, qui marquaient des points grâce à leur efficacité et à leur flexibilité. Les horaires d'entraînement fixes, l'engagement bénévole, l'in-fatigable esprit de compétition et les moments de convivialité semblaient devenir les vestiges d'un XX^e siècle finissant. Le modèle des clubs passait pour démodé.

Mais dès 1996, nous avons pu constater que ces diagnostics étaient quelque peu exagérés. Si les clubs sportifs pris isolément pouvaient paraître par certains côtés conservateurs et rigides, le paysage associatif dans son ensemble s'avérait étonnamment ouvert et flexible. De nombreuses disciplines sportives à la mode ont ainsi donné naissance à des clubs, voire à des fédérations, et le marché du sport en pleine expansion a laissé autant de place aux clubs qu'aux centres de fitness. C'est donc sans aucun problème que le modèle du club sportif a fait son entrée dans le XXI^e siècle, sans que se produise le dépérissement annoncé.

La première étude nationale sur les clubs sportifs a donné lieu à un suivi régulier des clubs helvétiques. La méthode consistant non seulement à illustrer et à prévoir les évolutions sur la base d'exemples précis, mais aussi à les évaluer et à les analyser à l'aide de données solidement étayées, a fait ses preuves. C'est ainsi que paraît aujourd'hui le quatrième rapport national sur les clubs de sport suisses, après ceux de 1996, 2004 et 2010. Pour le réaliser, nous avons interrogé durant l'année 2016 les 86 fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic, ainsi qu'un échantillon représentatif de 5335 clubs sportifs. Les dernières données recueillies montrent clairement que les évolutions ne se déroulent pas toujours de manière unidimensionnelle et linéaire. Si le sport associatif reste bien vivant, les défis et les problèmes qu'il rencontre n'ont pas diminué au cours des 20 dernières années. Il est donc intéressant d'examiner les chiffres de plus près, car la situation peut varier fortement en fonction de la fédération, de la région ou du type de club. C'est pourquoi des analyses par fédération ou par région ont été établies en complément du présent rapport de base.

La toute dernière étude sur les clubs a été effectuée cette fois encore par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse sur mandat de Swiss Olympic, de l'Office fédéral du sport (OFSP) et de la Société suisse d'utilité publique (SSUP). Elle fait en outre partie du projet de recherche européen Social Inclusion and Volunteering in Sports Clubs in Europe (SIVSCE), soutenu par Erasmus, le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce projet consiste à comparer, sous la direction de la Haute école de sport de Cologne, la situation des clubs sportifs dans dix pays européens. Cela nous donne l'opportunité d'élargir à un cadre international la discussion sur la situation des clubs suisses et les défis qu'ils doivent relever. Les analyses correspondantes sont publiées dans des documents séparés.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement pour leur engagement et leur excellente collaboration toutes les institutions et les personnes qui nous ont apporté une aide précieuse dans l'organisation du projet, ainsi que dans la collecte et l'analyse des données. Nous sommes notamment très reconnaissants aux dirigeants des 5335 clubs et aux 86 responsables de fédérations qui ont participé à notre enquête en ligne en remplissant le questionnaire détaillé avec beaucoup de patience et de fiabilité.

2. Evolution et structure des clubs sportifs suisses

Il existe quelque 19 000 clubs sportifs en Suisse

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas si simple de connaître précisément le nombre de clubs sportifs existant en Suisse. En effet, si les 86 fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic totalisent 19 487 clubs, le nombre réel de clubs est inférieur car certains d'entre eux sont membres de deux fédérations et sont par conséquent comptés en double. Cette double appartenance se fait toutefois de plus en plus rare et ne concerne plus que 3,4 % des clubs. Inversement, il existe aussi des clubs sportifs qui ne sont affiliés à aucune des 86 fédérations membres de Swiss Olympic. Ils ne sont pas pris en compte dans la présente étude, si bien que l'on ne peut que procéder à une estimation de leur nombre. On pense qu'ils sont quelques milliers, qu'ils ne possèdent généralement qu'un petit nombre de membres et qu'ils fonctionnent plutôt comme des groupes informels. Par ailleurs, toutes les fédérations sportives nationales notables sont désormais affiliées à Swiss Olympic. Déduction faite des doublons, ce sont ainsi 18 824 clubs sportifs qui se trouvent sous l'égide de Swiss Olympic. Cela signifie qu'environ une association suisse sur quatre est un club de sport.¹

Les fédérations qui comptent le plus grand nombre de clubs sont la Fédération suisse de gymnastique (2957), la Fédération sportive suisse de tir (2943), l'Association Suisse de Football (1440), Swiss Tennis (890), Swiss-Ski (756) et le Mouvement Scout de Suisse (550). Ces 6 fédérations rassemblent plus de la moitié des clubs sportifs suisses. Swiss Athletics et Swiss Volley regroupent elles aussi plus de 500 clubs, avec respectivement 524 et 503 clubs. On recense également 4 autres fédérations sportives concentrant plus de 300 clubs, à savoir Swiss Cycling, l'Aéro-Club de Suisse, swiss unihockey et Swissfit. Parallèlement, on dénombre 12 petites fédérations affichant un nombre de clubs membres inférieur ou égal à 20, dont 4 avec moins de 10 clubs: la Fédération Suisse de Sport-Boules, Pentathlon Suisse, Swiss Snow Bike et la Fédération Suisse de Casting.

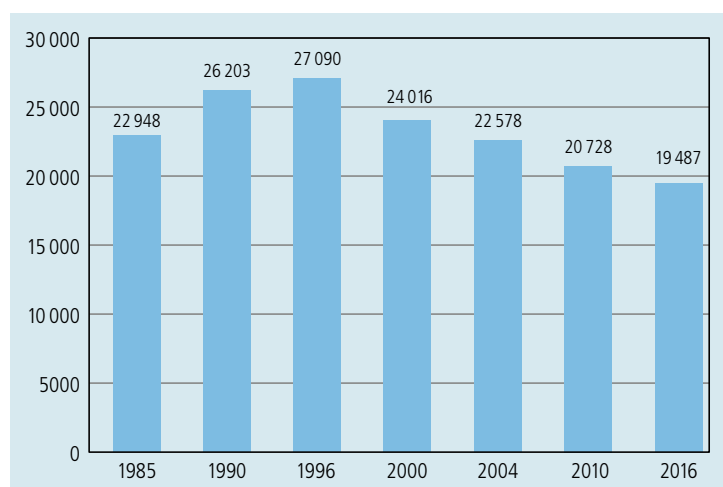
¹ On dénombre en Suisse quelque 76 000 associations. Cf. à ce sujet: Helmig, B., Lichtsteiner, H. & Gmür, M. (éd.) (2010): Der Dritte Sektor der Schweiz. Länderstudie zum Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project. Berne: Haupt (en allemand uniquement)

La diminution du nombre de clubs sportifs se poursuit

Entre 1985 et 1996, le nombre de clubs de sport suisses a fortement augmenté, passant de 23 000 environ à plus de 27 000. Depuis, il ne cesse de diminuer (cf. fig. 2.1). Cette tendance s'est poursuivie entre 2010 et 2016 aussi, avec la perte de 1241 clubs supplémentaires. Ce recul ne s'explique toutefois pas uniquement par un dépérissement persistant des clubs, car ces derniers n'ont pas tous disparu du paysage associatif suisse. Beaucoup n'ont en effet pas été dissous, mais simplement rattachés à un autre club. On a ainsi pu observer au sein de la Fédération suisse de gymnastique de nombreuses fusions des sections hommes, femmes et jeunesse. Par ailleurs, les chiffres de la figure 2.1 comportent encore des clubs comptés en double en raison de leur appartenance à plusieurs fédérations. Or, ces doubles appartenances sont devenues beaucoup plus rares aujourd'hui: en 1996, les clubs membres de plusieurs fédérations représentaient encore 11 %, contre seulement 4 % en 2010 et 3,4 % aujourd'hui.

Entre 2010 et 2016, 49 fédérations ont vu leur nombre de clubs membres diminuer, tandis que 25 en ont accueilli de nouveaux. Par ailleurs, 12 fédérations sont parvenues à conserver leur effectif de membres ou n'étaient pas encore affiliées à Swiss Olympic en 2010. Sur les 20 dernières années, 53 fédérations ont ainsi perdu des clubs et 22 en ont gagné. Parmi les fédérations ayant enregistré la plus forte croissance au cours des 20 dernières années figurent swiss unihockey (+ 109), la Fédération Suisse de Karaté (+ 70) et l'Association Suisse de Golf (+ 50).

Fig. 2.1: Nombre de clubs sportifs affiliés à Swiss Olympic via leur fédération sur la période 1985-2016



Source: Enquête sur les fédérations sportives

Une grande majorité de clubs de petite et de très petite taille

Lors de l'analyse de l'évolution du paysage associatif helvétique, le nombre de clubs n'est pas le seul facteur à prendre en considération: il faut également tenir compte de leur taille. En effet, si les clubs sont moins nombreux mais globalement plus grands, cela signale plus un assainissement du marché qu'un recul. Le tableau 2.1 montre cependant clairement que la Suisse compte toujours beaucoup de clubs de petite taille: plus de deux tiers des clubs sportifs ont moins de 101 membres actifs, et moins d'un club sur douze dépasse les 300 membres actifs. L'importance des grands clubs de plus de 300 membres actifs ne devient visible que lorsque nous les rapportons au nombre total de ces membres: seuls 8 % des clubs sont des clubs de grande taille, mais ils regroupent à eux seuls 42 % des Suisses faisant du sport en club. Inversement, seul un sportif sur quatre est membre d'un club de petite taille, bien que les clubs de ce type soient largement majoritaires dans notre pays. Enfin, un athlète sur trois fait partie d'un club de sport de taille moyenne (101 à 300 membres), les clubs moyens représentant environ 25 % des clubs sportifs suisses.

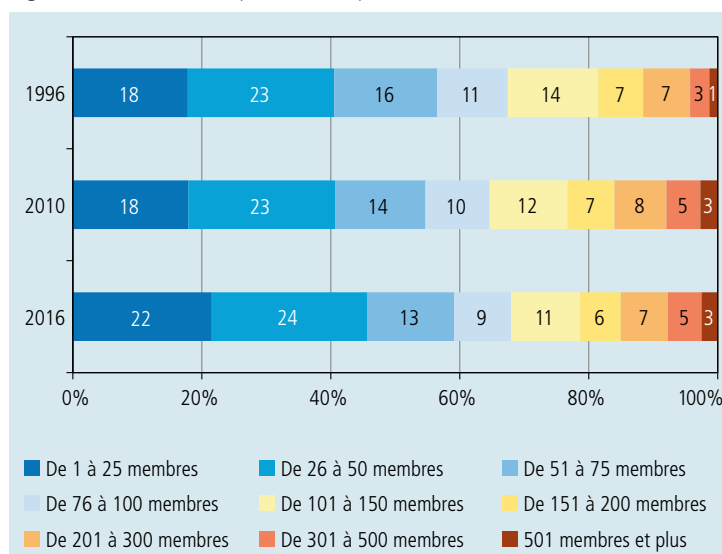
La figure 2.2 montre l'évolution de la répartition entre clubs de petite taille et clubs de grande taille au fil du temps. Le pourcentage de grands clubs a doublé ces 20 dernières années, alors que celui des petits clubs est demeuré plus ou moins constant. Entre 2010 et 2016, la proportion de clubs de très petite taille comptant au maximum 25 membres actifs est même passée de 18 à 22 %. Cette hausse s'est faite principalement au détriment des clubs de taille moyenne, puisque la proportion de grands clubs est restée inchangée sur cette période. Il est donc probable que le recul du nombre de clubs ne s'explique pas uniquement par des fusions, mais aussi par une dissolution réelle des clubs au cours des 6 dernières années.

Tab. 2.1: Répartition des clubs selon leur taille et proportion de membres actifs ainsi que d'enfants et d'adolescents dans ces différentes catégories

	En % du nombre total de clubs	En % du nombre total de membres actifs	En % du nombre total d'enfants et d'adolescents
Clubs de petite taille (jusqu'à 100 membres)	68	24	20
Clubs de taille moyenne (de 101 à 300 membres)	24	34	43
Clubs de grande taille (plus de 300 membres)	8	42	37

Source: Enquête sur les clubs sportifs

Fig. 2.2: Taille des clubs sportifs sur la période 1996-2016 (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Un coup d'œil sur les clubs de très petite taille nous indique qu'il faut en outre s'attendre à ce que la diminution du nombre de clubs se poursuive ces prochaines années. En effet, de nombreux clubs de très petite taille manquent de relève. Plus de la moitié d'entre eux sont exclusivement constitués d'adultes, dont la plupart sont souvent des hommes mûrs. La proportion de femmes dans les clubs de très petite taille atteint ainsi seulement 22 % (cf. chap. 3). Un autre élément montre à quel point la situation est difficile pour ces clubs: ils sont plus d'un tiers à avoir perdu des membres entre 2010 et 2016, et plus de la moitié à signaler au moins un problème menaçant leur existence (cf. chap. 8). Plus d'un tiers des clubs de très petite taille sont des sociétés de tir, et un huitième sont des clubs de gymnastique.

Importance essentielle des clubs de taille moyenne et de grande taille pour la relève sportive

Le tableau 2.2 montre dans quelle mesure les clubs de très petite taille sont un cas particulier: seul un club sportif suisse sur quatre n'a pas de relève, et les enfants et adolescents sont même largement majoritaires dans un cinquième des clubs. En revanche, le fait que les membres soient principalement des hommes semble être la norme. Les femmes ne sont nettement majoritaires que dans 16 % des clubs, tandis que 71 % des clubs comptent sensiblement plus de membres de sexe masculin que de sexe féminin. L'importance des clubs de taille moyenne et de grande taille en matière de relève saute aux yeux: près de la moitié des jeunes de moins de 20 ans pratiquant du sport en club le font dans un club de taille moyenne, bien que seulement un club de sport sur quatre appartienne à cette catégorie. La situation est encore plus marquée au sein des grands clubs: ces derniers, qui ne représentent que 8 % des clubs sportifs suisses, regroupent 37 % des membres âgés de moins de 20 ans. Inversement, les clubs de petite taille (soit environ deux tiers des clubs sportifs) n'accueillent qu'un cinquième des jeunes faisant du sport en club (cf. tab. 2.1).

Le sport associatif suisse est principalement constitué de clubs monodisciplinaires. Les clubs pluridisciplinaires font figure d'exception et ne comptent généralement pas plus de quatre sections. Les clubs de sport d'au moins huit sections ne représentent quant à eux que 1 % des clubs suisses. De nombreux clubs jouissent en outre d'une longue tradition. Ainsi, seuls 18 % des clubs sportifs ont été fondés ces 25 dernières années, tandis que 21 % existent depuis plus de 100 ans. Parmi ces derniers figurent en premier lieu les sociétés de tir (47 %) et les clubs de gymnastique (22 %), suivis des clubs de football, de ski, de cyclisme et d'athlétisme ainsi que des sociétés de hornuss et des sections du Club Alpin Suisse.

Tab. 2.2: Structure et âge des clubs, proportion d'hommes et de femmes ainsi que d'enfants et d'adolescents

		En % du nombre total de clubs
Structure	Club monodisciplinaire	79
	Club pluridisciplinaire	21
Age du club	25 ans et moins	18
	De 26 à 50 ans	25
	De 51 à 75 ans	20
	De 76 à 100 ans	16
	Plus de 100 ans	21
Proportion d'hommes et de femmes	Plus de 80 % d'hommes	49
	De 60 à 80 % d'hommes	22
	De 40 à 60 % de femmes	13
	Plus de 60 % de femmes	16
Proportion d'enfants et d'adolescents	Pas d'enfants/d'adolescents	24
	De 1 à 30 %	32
	De 31 à 60 %	23
	De 61 à 100 %	21

Source: Enquête sur les clubs sportifs

Forte densité de clubs sportifs dans les zones rurales de Suisse alémanique

Le tableau 2.3 montre la répartition des quelque 19 000 clubs sportifs sur le territoire suisse. A peu près quatre cinquièmes de ces clubs se trouvent en Suisse alémanique, 17 % en Suisse romande et 3 % au Tessin. Si l'on tient compte de la population de ces différentes régions linguistiques, on obtient pour la Suisse alémanique un taux de 2,6 clubs sportifs pour 1000 habitants, soit la densité la plus élevée. Avec respectivement 1,7 et 1,8 club pour 1000 habitants, la densité de clubs sportifs est nettement inférieure en Suisse romande et au Tessin. Ces disparités entre les régions linguistiques apparaissaient déjà en 2004 et en 2010. La densité de clubs était alors plus importante, notamment en Suisse alémanique: on y dénombrait ainsi 2,9 clubs sportifs pour 1000 habitants en 2010, contre seulement 2,6 aujourd'hui. Ce sont le Plateau et la Suisse orientale qui affichent la densité de clubs sportifs la plus élevée. Celle-ci est beaucoup plus basse dans la région lémanique et au Tessin, mais aussi dans la région de Zurich. Pour cette dernière, cette faible densité est probablement due à la grande différence observée entre la ville et la campagne: si l'on dénombre environ 2 clubs sportifs pour 1000 habitants dans les villes et les agglomérations, on en recense 3,4 dans les zones rurales. De manière générale, on peut affirmer que plus la commune est petite, plus la densité de clubs est forte.

Cependant, une plus faible densité de clubs sportifs ne va pas forcément de pair avec un moindre engagement associatif de la population. Notamment parce que certaines régions comportent moins de clubs, mais que ceux-ci sont de plus grande taille. C'est en partie le cas de la Suisse romande et de la région de Zurich, comme en atteste la dernière colonne du tableau 2.3. Malgré une plus faible densité de clubs sportifs, l'engagement associatif est ainsi plus marqué dans ces deux régions qu'au Tessin. Il n'en reste pas moins que les zones possédant de nombreux clubs comptent généralement aussi davantage de personnes inscrites dans un club. Ainsi, sur le Plateau, en Suisse orientale, en Suisse centrale et, de manière générale, dans les communes rurales – en d'autres termes, dans les lieux affichant le plus grand nombre de clubs –, environ 30 % de la population pratiquent du sport en club. Le chapitre 3 ci-dessous donne plus de détails sur l'évolution du nombre et des types de membres au fil du temps.

Tab. 2.3: Répartition des clubs sportifs par région linguistique, par grande région et par type d'habitat

	Proportion de clubs en %*	Nombre de clubs pour 1000 habitants*	Pourcentage de membres actifs au sein de la population résidente**
Région linguistique			
Germanophone***	79,5	2,6	28,6
Francophone	17,2	1,7	23,5
Italophone	3,3	1,8	18,0
Grande région			
Région lémanique	12,2	1,5	22,8
Plateau	27,7	2,9	29,4
Suisse du Nord-Ouest	15,1	2,5	26,1
Zurich	13,1	1,7	25,5
Suisse orientale	17,5	2,9	31,1
Suisse centrale	11,3	2,7	29,6
Tessin	3,1	1,7	17,3
Type d'habitat			
Ville	25,3	2,0	22,0
Agglomération	36,7	1,9	27,0
Milieu rural	38,0	3,4	31,7
Ensemble de la Suisse	100,0	2,3	26,8

Source: *Extrapolation sur la base de l'enquête sur les clubs sportifs. **Données calculées à partir de l'Observatoire du bénévolat Suisse 2016 pour les plus de 15 ans. ***La région «germanophone» regroupe également la population rhéto-romane.

3. Nombre et types de membres

Léger recul du nombre de membres

L'évolution du nombre de membres est similaire à celle du nombre de clubs (cf. fig. 3.1). Après avoir atteint le niveau record de 3,4 millions en 1996, le nombre d'adhésions à un club sportif n'a cessé de diminuer dans les 20 années qui ont suivi. Cette tendance semble toutefois légèrement s'inverser depuis peu: le nombre total d'adhésions est passé de 2,7 millions en 2010 à 2,8 millions en 2016. Mais cette hausse s'explique principalement par la récente affiliation à Swiss Olympic de l'Association fédérale de lutte suisse, qui compte 6000 membres actifs et quelque 50 000 membres passifs.

Le total de 2,8 millions d'adhésions doit de toute façon être considéré avec circonspection, car il comporte beaucoup d'imprécisions et de doublons. En effet, il tient compte non seulement des membres actifs (72 %), mais aussi des membres passifs (13 %), des donateurs (4 %), des membres d'honneur (2 %), des membres honoraires (3 %) et des «autres membres» (6 %). Ces catégories sont définies moins clairement que celle des membres actifs et font souvent l'objet d'une simple estimation, ce qui donne lieu à d'importantes variations d'une année sur l'autre.

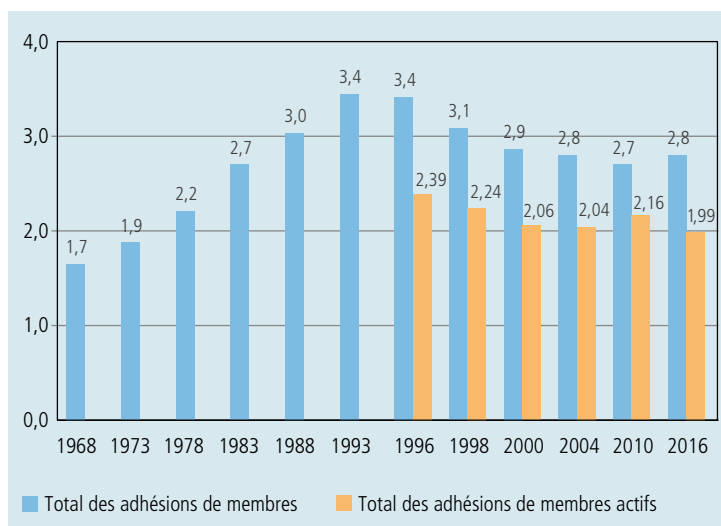
L'évolution des adhésions de membres actifs est également visible à la figure 3.1. Bien qu'elle ne fasse l'objet d'une saisie distincte que depuis 1996, la catégorie des membres actifs est beaucoup plus parlante que le nombre total d'adhésions, car elle se présente de façon plus homogène et peut donc être comptée avec plus de fiabilité. Les effectifs de membres actifs accusent eux aussi un recul sur les 20 dernières années. Si cette baisse a pu être interrompue en 2010 grâce à une légère reprise de la croissance, le nombre de membres actifs est passé pour la première fois sous la barre des 2 millions en 2016 avec 1 988 562.

L'évolution du nombre de membres actifs est fortement influencée par les modifications observées au sein des clubs de tir. Jusqu'en 1997 en effet, chaque soldat suisse qui s'acquittait de ses tirs obligatoires était considéré comme appartenant à une société de tir. Suite à la suppression de l'adhésion automatique de ces soldats, plus de 350 000 membres actifs ont disparu des statistiques entre 1996 et 2000. Si l'on exclut les sociétés de tir des statistiques globales, on constate que le nombre de membres actifs a stagné entre 1996 et 2000, puis augmenté jusqu'en 2010, pour finalement diminuer au cours des six dernières années, en restant toutefois supérieur aux valeurs de 1996 et de 2000.

L'évolution du nombre de membres varie selon les fédérations

Le nombre de membres actifs et son évolution au cours des 20 dernières années varient considérablement d'une fédération à l'autre, et leurs modifications revêtent plus ou moins d'importance selon la taille de la fédération concernée. Les fédérations qui possèdent le plus grand nombre de membres actifs sont l'Association Suisse de Football (281 521), la Fédération suisse de gymnastique (247 662), la Fédération Suisse du Sport Universitaire (180 000), Swiss Tennis (163 633) et le Club Alpin Suisse (146 116). Ces cinq fédérations regroupent plus de la moitié des membres actifs inscrits dans un club sportif suisse. Trois d'entre elles, à savoir l'Association Suisse de Football, la Fédération Suisse du Sport Universitaire et le Club Alpin Suisse, ont vu le nombre de leurs membres augmenter aussi bien entre 1996 et 2010 qu'entre 2010 et 2016, tandis que les deux autres, la Fédération suisse de gymnastique et Swiss Tennis, ont affiché une baisse de leur nombre d'adhésions. L'Association Suisse de Golf, Swiss Swimming, Swiss-Ski et la Fédération sportive suisse de tir comptent entre 50 000 et 100 000 membres actifs, mais les deux premières en ont gagné de nouveaux alors que les deux dernières en ont perdu. Au total, ces 20 dernières années, 37 fédérations se sont agrandies alors que 38 ont perdu des membres. Entre 2010 et 2016, 27 fédérations ont enregistré une croissance et 53 un recul.

Fig. 3.1: Nombre de membres de l'ensemble des fédérations affiliées à Swiss Olympic sur la période 1968-2016 (en millions)



Source: Enquête sur les fédérations sportives

Les femmes restent en minorité

Les femmes ne représentent qu'un bon tiers des membres actifs (cf. tab. 3.1), et demeurent ainsi minoritaires dans le sport associatif. Seules 13 fédérations sportives affichent un nombre supérieur de femmes parmi leurs membres actifs. Cette tendance est particulièrement marquée au sein de la Fédération Suisse de Twirling Bâton, de l'Union suisse de patinage, de la Fédération Suisse des Sports Equestres, de Swissfit et de la Fédération suisse de gymnastique, où les femmes sont nettement majoritaires. Inversement, 15 fédérations présentent une proportion de femmes inférieure à 10 %. Au cours des 20 dernières années, la proportion de femmes au sein des clubs sportifs a augmenté lentement, mais sûrement, passant de 30,7 % à 36,4 % aujourd'hui (cf. tab. 3.1).

Augmentation de la proportion d'enfants et de seniors

Plus d'un tiers du total des membres actifs sont des enfants et des adolescents âgés de 20 ans ou moins. Le groupe des personnes âgées de 21 à 40 ans et celui des plus de 40 ans représentent quant à eux chacun un petit tiers des membres actifs (cf. tab. 3.2). Environ un membre sur huit a plus de 60 ans, soit deux fois plus qu'il y a 12 ans. Mais la proportion d'enfants s'est elle aussi accrue au cours de cette période (cf. fig. 3.2), fait d'autant plus surprenant que l'évolution démographique pourrait laisser présager le contraire. Alors que le pourcentage d'enfants et d'adolescents au sein de la population globale est passé de 23,3 % en 1996 à 20,1 % aujourd'hui, la proportion des personnes de 65 ans et plus a augmenté sur la même période de 3,2 points pour atteindre 18 %. Pour résumer, la proportion d'enfants et d'adolescents dans les clubs sportifs augmente alors qu'elle baisse au sein de la population globale. En revanche, la hausse du pourcentage des plus de 65 ans dans les clubs s'inscrit dans la droite ligne de leur augmentation au sein de la population globale. La croissance de cette catégorie d'âge dans le sport associatif est toutefois supérieure à ce que l'évolution démographique pourrait laisser prévoir.

Tab. 3.1: Proportion de femmes parmi les membres actifs sur la période 1996-2016 (en %)

	1996	2000	2004	2010	2016
Proportion de femmes	30,7	32,2	33,5	35,5	36,4

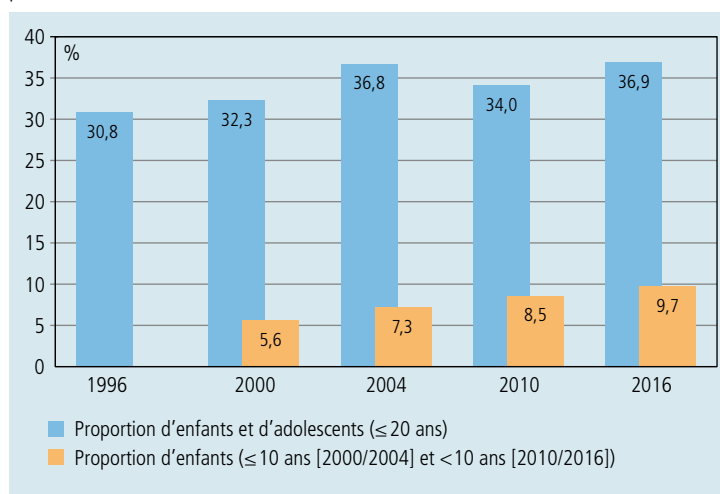
Source: Enquête sur les fédérations sportives

Tab. 3.2: Répartition des membres actifs par tranche d'âge sur la période 2004-2016 (en %)

	2004	2010	2016
Enfants jusqu'à 10 ans	7,3	8,5	9,7
Adolescents de 11 à 20 ans	29,5	25,5	27,2
Adultes de 21 à 40 ans	29,9	33,9	31,9
Adultes de 41 à 60 ans	27,1	22,8	18,9
Adultes de plus de 60 ans	6,2	9,3	12,3
Nombre total de membres actifs	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête sur les fédérations sportives. Remarque: dans le cadre de l'enquête sur les fédérations sportives, 20 fédérations, dont de très grandes telles que Swiss Tennis, Swiss Swimming et la Fédération sportive suisse de tir, n'ont fourni aucune information sur la répartition de leurs membres par tranche d'âge. Pour les 7 principales d'entre elles, la répartition par tranche d'âge a été estimée sur la base des données recueillies lors de l'enquête sur les clubs sportifs.

Fig. 3.2: Proportion d'enfants et d'adolescents au sein des clubs sportifs sur la période 1996-2016 (en %)



Source: Enquête sur les fédérations sportives. En 1996, la proportion d'enfants n'était pas encore présentée séparément.

Un Suisse sur quatre est inscrit dans un club sportif

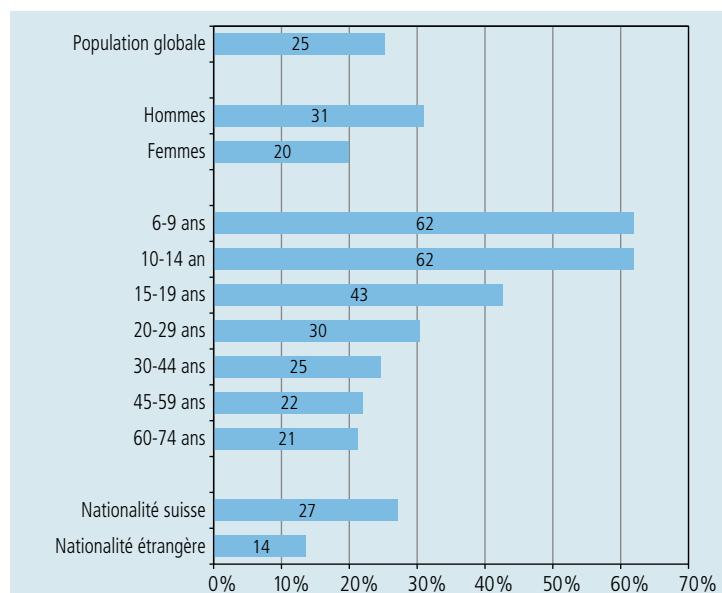
Tout comme pour les chiffres relatifs aux clubs, il convient de noter que les données afférentes aux membres actifs reposent en partie sur des estimations (26 fédérations ont explicitement indiqué qu'elles ne pouvaient qu'estimer le nombre de leurs membres) et qu'elles comportent des comptages en double. Ces derniers sont dus aussi bien aux clubs affiliés à plusieurs fédérations qu'aux personnes actives au sein de plusieurs clubs. Quand nous avançons le chiffre de près de 2 millions de membres actifs, il ne faut donc pas en conclure que 2 millions de personnes en Suisse sont membres d'un club sportif. Pour connaître le nombre de personnes inscrites dans un club de sport ainsi que l'évolution du nombre de personnes faisant du sport en club au cours des dernières années, nous pouvons, parallèlement à l'enquête sur les clubs sportifs, nous référer aux enquêtes Sport Suisse et à l'Observatoire du bénévolat Suisse (cf. chap. 10).

Selon l'enquête Sport Suisse 2014, 25,2 % de la population résidente âgée de 15 à 74 ans sont membres d'un club sportif. L'Observatoire du bénévolat Suisse 2016 fait quant à lui état d'une proportion de 26,8 % pour les personnes de 15 ans et plus. Si l'on se fie à l'estimation la plus basse des deux, ce sont donc environ 1 562 000 personnes qui sont actives dans un club de sport. Si l'on y ajoute les enfants de 5 à 14 ans, dont plus de 50 % sont également inscrits dans un club sportif, on obtient environ 450 000 membres actifs supplémentaires, ce qui aboutit effectivement à un total de quelque 2 millions de personnes inscrites dans un club sportif suisse en tant que membres actifs. Si les données des 86 fédérations comportent des comptages en double, l'enquête Sport Suisse réalisée auprès de la population prend pour sa part en considération les clubs non affiliés à une fédération sportive de Swiss Olympic. Les deux effets semblent donc s'annuler, ce qui signifie que la Suisse compte environ 2 millions de personnes inscrites dans un club sportif.

Proportion élevée d'enfants pratiquant du sport en club

Les caractéristiques sociodémographiques des 2 millions de membres actifs sont représentées à la figure 3.3. L'enquête Sport Suisse confirme les différences entre les sexes et les âges identifiées dans l'enquête sur les clubs sportifs et dans celle sur les fédérations sportives. Les hommes sont plus souvent inscrits dans un club sportif que les femmes: un petit tiers d'entre eux sont ainsi membres d'un club, contre seulement un cinquième des femmes. Les enfants et les jeunes adultes sont particulièrement nombreux à pratiquer du sport en club. En effet, près de deux tiers des 6-14 ans sont actifs dans un club sportif. Chez les groupes plus âgés, la part de membres actifs ne cesse de diminuer, mais elle reste de 20 % environ dans la catégorie la plus âgée des 60-74 ans. Si l'on compare ces pourcentages avec les chiffres de l'enquête Sport Suisse 2008, on constate que les tranches d'âge des 6-9 ans et des 60-74 ans sont aujourd'hui beaucoup mieux représentées au sein des clubs. En revanche, la part des 15-19 ans et celle des 20-29 ans ont enregistré un recul, tandis que celle des 30-59 ans est restée inchangée.

Fig. 3.3: Proportion de personnes inscrites dans un club sportif en tant que membres actifs (en %)



Source: Sport Suisse 2014. Les chiffres pour les enfants âgés de 6 à 9 ans proviennent de l'étude SOPHYA réalisée par l'Institut tropical et de santé publique suisse.²

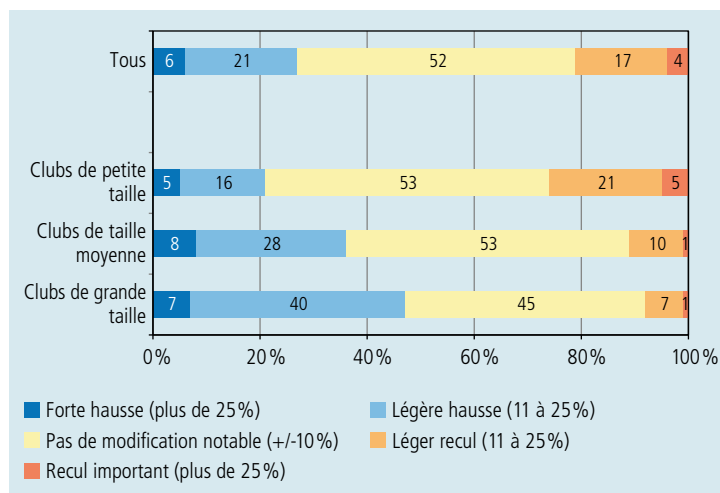
²Cf. Bringolf-Isler, B., Probst-Hensch, N., Kayser, B. & Suggs, S. (2016): Schlussbericht zur SOPHYA-Studie. Bâle: Institut tropical et de santé publique suisse (en allemand uniquement)

Plus faible activité sportive de la population immigrée

Pour finir, il existe une différence importante entre la population indigène et la population immigrée. Les personnes de nationalité suisse sont presque deux fois plus souvent membres d'un club sportif que celles de nationalité étrangère résidant en Suisse. Pour ces dernières, le pays d'origine joue cependant un rôle décisif. Ainsi, 19 % des ressortissants de pays d'Europe de l'Ouest ou du Nord sont actifs dans un club sportif, contre seulement 9 % pour la population immigrée originaire du sud de l'Europe, 14 % pour les personnes provenant des Balkans, de Turquie ou d'Europe de l'Est, et 13 % pour les ressortissants des autres pays. Fait particulièrement marquant, les immigrés pratiquant du sport en club sont principalement des hommes jeunes. Les migrants plus âgés et les migrantes dans leur ensemble sont relativement rares à rejoindre un club sportif.

La figure 3.4 montre l'évolution du nombre de membres au sein des différents clubs sur les cinq dernières années. Si une bonne moitié des clubs n'ont constaté aucune modification notable, un peu plus d'un quart d'entre eux font état d'une hausse du nombre de leurs membres. Un cinquième d'entre eux se plaignent en revanche d'un recul de leurs effectifs. Il est à noter que les petits clubs sportifs sont plus souvent confrontés à un tel recul que les grands, qui sont bien davantage à avoir enregistré une hausse du nombre d'inscrits. L'accroissement du nombre de membres est particulièrement marqué chez les enfants, tandis que le recul touche avant tout le groupe des adultes âgés de 20 à 40 ans.

Fig. 3.4: Evolution du nombre de membres au cours des cinq dernières années, selon les estimations des clubs (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Seuls quelques clubs ont atteint les limites de leur capacité d'accueil

L'immense majorité des clubs (91 %) peut encore accueillir de nouveaux membres, tandis que 6 % ont atteint leurs limites dans certaines sections ou pour certaines offres. Les 3 % restants sont des clubs qui affichent généralement complet et ne peuvent plus accepter aucun membre supplémentaire. Les raisons empêchant les clubs d'accueillir de nouveaux membres sont dans la plupart des cas le manque d'installations sportives ou la pénurie de moniteurs et d'entraîneurs.

Les clubs sportifs, piliers du sport de compétition

Les différentes disciplines sportives peuvent être pratiquées à tous les niveaux pour les motifs les plus divers. Alors que le désir de performance est un motif de moins en moins présent dans le sport non organisé, il est très marqué dans le sport associatif où le sport de performance reste un pilier essentiel. Quelque 90 % des clubs proposent ainsi de pratiquer du sport de compétition (cf. tab. 4.1). Ce pourcentage a même légèrement augmenté par rapport à 2010, ce qui permet d'affirmer que les clubs sportifs sont les piliers du sport de compétition. Celui-ci peut en outre y être pratiqué jusqu'au niveau mondial: 11 % des clubs rapportent en effet que certains de leurs sportifs disputent des compétitions au niveau international le plus élevé. 8 % des clubs comptent des membres s'illustrant au plus haut niveau national, et 11 % présentent des athlètes actifs à un haut niveau national. Enfin, on trouve dans 3 % des clubs des sportifs d'élite percevant de la part de leur club, de leur fédération, de sponsors ou de l'Aide sportive des subventions d'un montant total supérieur à 500 francs par mois (cf. également à ce sujet le chap. 6).

Les clubs sportifs organisent une grande variété de manifestations sportives

Les clubs ne se contentent pas de participer à des compétitions: ils se chargent aussi d'en organiser. 58 % d'entre eux réalisent ainsi des manifestations sportives ouvertes à des athlètes ou à des spectateurs extérieurs (cf. tab. 4.1). Dans deux tiers des cas, une ou deux manifestations de ce type sont organisées chaque année. En extrapolant ces chiffres à l'ensemble du sport associatif suisse, on obtient un total de quelque 48 000 manifestations sportives par an, un nombre ne tenant compte que partiellement des manifestations relevant des championnats réguliers. L'orientation, l'ampleur et l'importance de ces manifestations peuvent varier considérablement. Si l'on en croit la typologie des manifestations sportives de l'Institut d'économie touristique (ITW)³, il s'agit dans 0,2 % des cas de manifestations de grande ampleur. Ces grands événements sportifs sont fréquentés par au moins 10 000 participants, nécessitent l'intervention d'au moins 1 000 auxiliaires et fonctionnaires, ou attirent au moins 20 000 spectateurs. Toujours selon cette typologie, 7 % des événements sont des manifestations sportives moyennes réunissant au moins 1 000 participants, 100 auxiliaires et fonctionnaires ou 5 000 spectateurs. Toutefois, les manifestations sportives sont, dans leur grande majorité, de petite taille. Ainsi, un peu moins de 50 % de ces manifestations relèvent de la catégorie des événements sportifs regroupant au moins 100 participants, 50 auxiliaires et fonctionnaires ou 100 spectateurs. Les 44 % restants sont des manifestations de très petite taille, qui ne doivent remplir aucune des conditions susmentionnées.

Tab. 4.1: Offres des clubs sportifs suisses

	En % de l'ensemble des clubs	
Offre de disciplines sportives	1 discipline	66
	De 2 à 5 disciplines	22
	Plus de 5 disciplines	12
Participation à des compétitions	Oui	89
	Non	11
Organisation de manifestations sportives	Oui	58
	Non	42
Organisation de manifestations sociales	Oui	85
	Non	15
Organisation de leçons et de cours spéciaux	Oui, uniquement pour les membres	25
	Oui, également pour les non-membres	33
	Non	42

Source: Enquête sur les clubs sportifs

³Cf. Stettler, J., Erni, C., Linder, P., Mehr, R. & Stofer, C. (2008): Wirtschaftliche Bedeutung der Sportveranstaltungen in der Schweiz. Etude mandatée par l'Office fédéral du sport OFSPO. Lucerne: ITW Hochschule Luzern – Wirtschaft.

Les clubs sont également les piliers du sport populaire, du sport de loisirs et du sport-santé

Tout comme pour les disciplines sportives proposées, on obtient une autre image lorsque l'on analyse le sport de performance à la lumière, d'une part, du nombre d'athlètes pratiquant un sport de compétition et, d'autre part, des niveaux de compétition concernés. Plus de la moitié des membres actifs (53 %) ne participent en effet à aucune compétition. Ils font du sport en club uniquement pour le plaisir, pour rester en forme, pour des raisons de santé ou pour la convivialité. On constate que seulement 0,5 % des membres actifs concourent au plus haut niveau international, mais tout de même 2 % au plus haut niveau national. On peut donc affirmer avec certitude que les clubs sont des piliers non seulement du sport de compétition, mais aussi du sport populaire, du sport de loisirs et du sport-santé.

Les clubs remplissent de nombreuses tâches d'intérêt général et entretiennent le tissu social

Les clubs sportifs sont en outre un haut lieu de convivialité: 85 % d'entre eux organisent régulièrement des manifestations divertissantes sortant du cadre sportif, telles que des soirées barbecue pour clore la saison, des fêtes de Noël ou des excursions (cf. tab. 4.1). Les membres apprécient beaucoup ces événements: dans deux tiers des clubs qui en organisent, au moins la moitié des membres actifs y prennent part, et dans 42 % des clubs, le taux de participation des membres actifs atteint même au moins 70 %. Bien que de telles manifestations soient réalisées à peu près à la même fréquence par les clubs des zones rurales, des agglomérations et des villes, elles ont plus de succès à la campagne qu'en milieu urbain. Les petits clubs affichent eux aussi un taux de participation bien plus élevé à ces manifestations sociales, sans pour autant en organiser plus souvent que les clubs de moyenne ou de grande taille.

Près de trois cinquièmes des clubs mettent à disposition une offre de leçons ou de cours spéciaux. Si ceux-ci s'adressent exclusivement à certains groupes de membres dans 25 % des clubs, ils sont ouverts aux non-membres dans un club sur trois. Les clubs permettant aux non-membres d'assister à leurs leçons et cours spéciaux en proposent en moyenne 25 par an, avec une participation moyenne de 53 personnes externes. Ces chiffres sont toutefois trompeurs, car les moyennes sont relevées par une poignée de clubs caractérisés par un très grand nombre de cours et de participants. Il s'agit principalement de clubs de gymnastique, d'athlétisme, de cyclisme, de tennis, de natation et de football, ainsi que de sections de la Société Suisse de Sauvetage (SSS). En revanche, dans la moitié des clubs proposant des cours pour les non-membres, l'offre annuelle se limite à un maximum de 4 leçons, pour un nombre de participants ne dépassant pas 18 non-membres.

La figure 4.3 présente les offres et les prestations proposées par les clubs sportifs suisses. Outre la mise à disposition d'une offre sportive diversifiée pour les niveaux de performance et les groupes de membres les plus variés, ils assument beaucoup d'autres tâches d'intérêt général. Ils permettent p. ex. aux enfants et aux adolescents d'acquérir des expériences sociales ou aux migrants de s'intégrer. Ils contribuent aussi significativement à la bonne santé de la population. La plupart des clubs se veulent des clubs de sport de loisirs et de sport populaire. Ils offrent la possibilité de pratiquer du sport à un prix avantageux et veillent à ce que les personnes à revenus modestes ou issues de l'immigration, ainsi que les familles et les seniors puissent exercer une activité physique. Ainsi, plus de la moitié des clubs souhaitent toucher le plus vaste public possible. De nombreux clubs s'engagent en outre dans le domaine du sport-santé et certains également dans celui du sport des handicapés. Ils se montrent très soucieux de la qualité de leur offre et beaucoup se considèrent comme des prestataires de services dans le domaine du sport. Toutefois, seule une petite minorité s'aligne explicitement sur les offres des prestataires d'activités sportives commerciales. La communauté et la convivialité restent pour la grande majorité des clubs un objectif essentiel, qu'ils poursuivent notamment en cultivant les traditions.

Les clubs remplissent des tâches de socialisation et d'intégration

Parmi les tâches de socialisation et d'intégration figure le travail avec les jeunes, mis en avant par plus de la moitié des clubs. L'éthique et la prévention constituent un aspect important du travail avec les jeunes: une écrasante majorité des clubs entendent transmettre des valeurs telles que le fair-play et la tolérance. De nombreux clubs s'engagent de plus pour la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie, ainsi que pour la prévention des violences sexuelles.

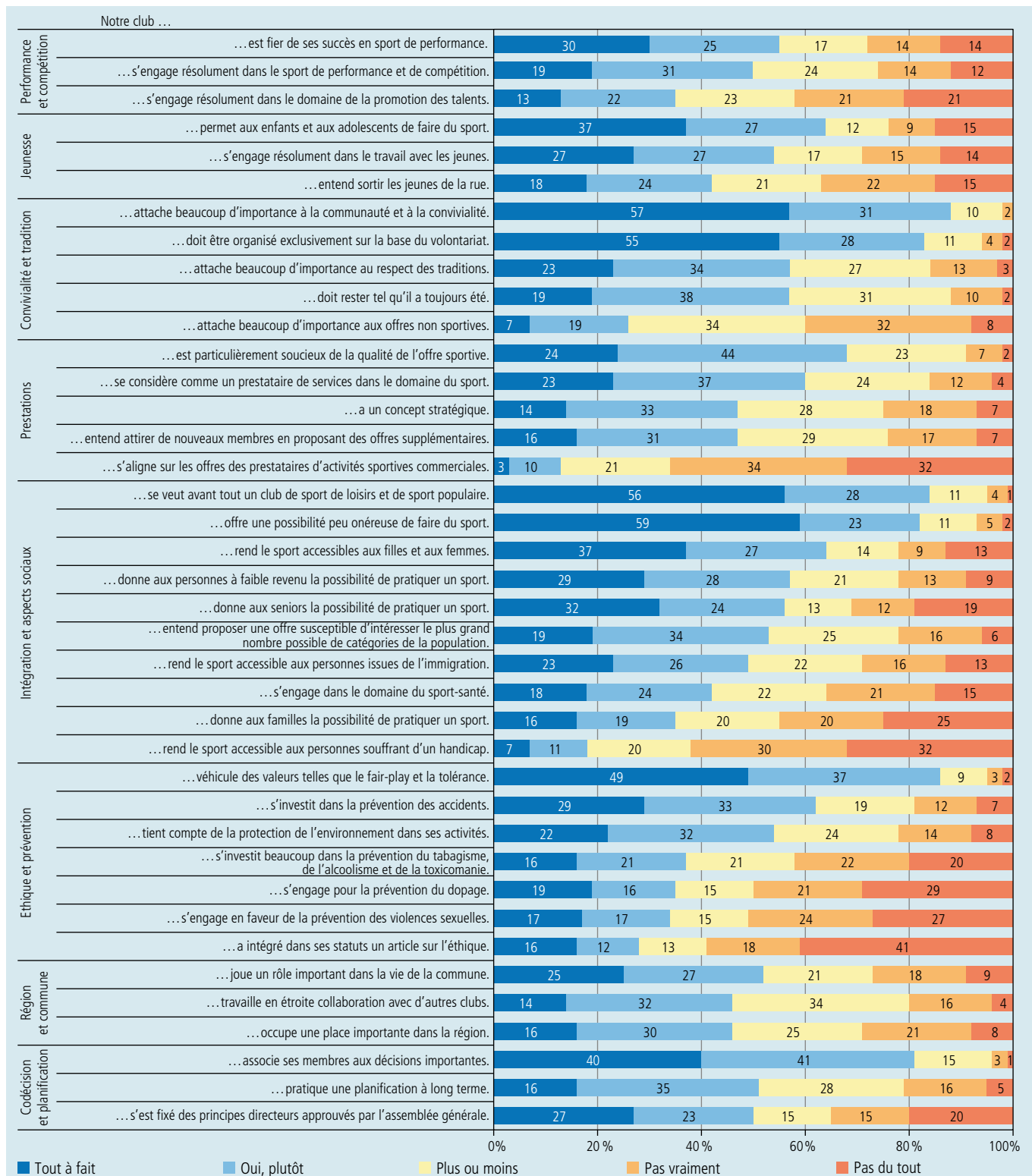
Les chiffres montrent que ces estimations fournies par les clubs ne se résument pas à des déclarations d'intention. Ainsi, 22 % des clubs sportifs participent au programme national de prévention «cool and clean», et 27 % comptent parmi leurs membres des personnes handicapées. Celles-ci souffrent de handicaps physiques (y compris de malvoyance), mais aussi mentaux. La force d'intégration des clubs de sport transparaît également à travers leur proportion de ressortissants étrangers résidant en Suisse. Environ trois quarts des clubs sportifs suisses comportent des membres issus de l'immigration. Dans un tiers des clubs, plus de 10 % des membres sont d'origine étrangère, et ils sont même plus de 25 % dans un club sur huit. On observe une proportion de membres issus de l'immigration particulièrement élevée dans les clubs de football, de basketball et de karaté. Cependant, les migrants, et surtout les migrantes, sont moins souvent inscrits dans un club sportif que les Suisses (cf. à ce sujet le chap. 3).

Les clubs de Suisse latine sont davantage orientés vers la compétition et la jeunesse

Les descriptions que les clubs font d'eux-mêmes, représentées à la figure 4.3, se répartissent en huit catégories: performance et compétition, jeunesse, convivialité et tradition, prestations, intégration et aspects sociaux, éthique et prévention, région et commune, ainsi que codécision et planification. Le tableau 4.2 montre la proportion de clubs se concentrant sur chacune de ces orientations. On constate ainsi que 34 % des clubs accordent beaucoup d'importance à la performance et à la compétition, que 42 % s'investissent activement dans la promotion de la jeunesse et que 44 % sont avant tout axés sur la convivialité et la tradition. En revanche, seuls 18 % font état d'une orientation systématique vers les prestations, qui, comme le révèle la figure 4.3, va également de pair avec un certain alignement sur les offres des prestataires d'activités sportives commerciales.

Les clubs suisses des régions francophones et, surtout, italophones sont plus orientés vers la performance, la compétition et la jeunesse, et, de fait, vers l'éthique et la prévention que les clubs de Suisse alémanique. Les clubs situés en milieu rural attachent davantage d'importance à la convivialité et à la tradition, et entretiennent un lien fort avec leur commune ou leur région, tandis que les clubs urbains misent plus sur la performance et la compétition. Cela vaut également pour les grands clubs, qui se concentrent en outre fortement sur la planification et la codécision, et très souvent sur les enfants et les adolescents. En revanche, les clubs sans enfants ni adolescents sont fréquemment des clubs axés sur la convivialité. Le fait que certains d'entre eux affirment s'orienter également vers les enfants et les adolescents peut signifier qu'ils aimeraient bien avoir une relève et proposent des cours et des offres en ce sens, du moins en partie. Les clubs affichant un pourcentage élevé d'enfants et d'adolescents ne se contentent pas de souligner leur grand engagement en faveur du sport des jeunes, mais attachent aussi très souvent de l'importance à la performance et à la compétition ainsi qu'à l'éthique et à la prévention, et ils jouent un rôle majeur pour leur commune et leur région.

Fig. 4.3: Offres, prestations et objectifs des clubs sportifs suisses (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Les différentes orientations ne s'excluent pas l'une l'autre

Etonnamment, les différentes orientations des clubs ne s'excluent pas mutuellement. Ainsi une forte orientation vers la convivialité ne va pas automatiquement de pair avec une moindre orientation vers la performance et la compétition. Les clubs peuvent tout à fait poursuivre ces deux objectifs simultanément. Certaines orientations sont en revanche étroitement liées entre elles et ne vont pas l'une sans l'autre. Ainsi, le lien entre les objectifs «performance et compétition», «jeunesse» et «éthique et prévention» est particulièrement fort. En misant sur la performance et la compétition, les clubs promeuvent en effet le sport des jeunes et s'engagent plus souvent dans l'éthique et la prévention. Les clubs qui se considèrent plutôt comme des prestataires de services sportifs accordent pour leur part davantage d'importance à une planification à long terme et ils sont fermement ancrés dans la région. Cette dernière caractéristique vaut également pour les clubs qui misent sur la jeunesse.

Collaboration avec d'autres clubs et prestataires d'activités sportives

Pour fournir leurs offres et leurs prestations, 43 % des clubs travaillent en collaboration avec d'autres clubs, des prestataires d'activités sportives, ou des organisations telles que des écoles, des organismes publics ou des institutions sociales. Il s'agit d'une part d'échanger des informations, et d'autre part de coordonner les offres ou, parfois, de les fournir en commun. La collaboration avec un autre club est particulièrement courante, puisqu'elle concerne 36 % des clubs. Un cinquième des clubs collaborent avec une école, et un huitième avec des offices du sport, de la jeunesse ou de la santé. On relève également des coopérations avec des entreprises (9 %), des prestataires d'activités sportives commerciales (6 %), des assurances-maladie et accidents (4 %), des jardins d'enfants et des garderies (3 %), ainsi qu'avec des établissements pour seniors (2 %). Les clubs de moyenne et de grande taille travaillent plus souvent avec d'autres prestataires et organisations que les petits clubs.

Tab. 4.2: Proportion de clubs mettant fortement en exergue les différentes orientations en fonction de la région linguistique, du type d'habitat et de la structure des clubs (en %)

	Performance et compétition	Jeunesse	Convivialité et tradition	Prestations	Intégration et aspects sociaux	Ethique et prévention	Région et commune	Codécision et planification
Suisse	34	42	44	18	26	25	33	43
Germanophone	31	38	43	17	23	22	31	41
Francophone	48	56	49	18	38	35	38	47
Italophone	55	71	38	35	41	69	50	69
Ville	40	39	38	19	27	29	22	44
Agglomération	33	43	42	17	26	25	32	43
Milieu rural	31	42	50	17	24	22	41	41
Club de petite taille	30	34	48	15	21	22	28	40
Club de taille moyenne	41	59	37	22	33	29	42	46
Club de grande taille	46	62	33	27	36	37	47	62
Pas d'enfants/d'adolescents	15	8	51	11	16	13	21	36
Entre 1 et 30 % d'enfants et d'adolescents	34	34	47	16	25	22	29	44
Entre 31 et 60 % d'enfants et d'adolescents	42	65	43	23	32	30	39	44
Entre 61 et 100 % d'enfants et d'adolescents	49	70	35	22	28	39	48	49

Source: Enquête sur les clubs sportifs. Remarque: proportion de clubs affichant une valeur moyenne ≥ 4 sur une échelle de 1 (= pas d'orientation) à 5 (= très forte orientation)

5. Travail bénévole et travail rémunéré

Le bénévolat est au cœur du sport associatif

Le sport associatif suisse compte quelque 350 000 postes, un club regroupant en moyenne 19 tâches différentes. Dans environ la moitié des clubs, le travail se répartit entre 11 personnes tout au plus, tandis que 0,7 % des clubs doivent pouvoir plus de 100 postes. Sur l'ensemble des postes, 4 % sont rémunérés par une indemnité de plus de 2000 francs par an, et 96 % sont bénévoles (cf. tab. 5.1). Tandis qu'un collaborateur bénévole consacre en moyenne 11 heures par mois à son club, le personnel rémunéré affiche un temps de travail de 46 heures par mois. La charge de travail accomplie par les collaborateurs bénévoles est estimée à quelque 23 000 postes à temps plein, celle des collaborateurs rémunérés équivaut à environ 4500 postes à temps plein. Les bénévoles effectuent 84 % de l'ensemble des tâches requises dans les clubs, contre 16 % pour les personnes rémunérées. Si les prestations fournies par les bénévoles devaient être rémunérées par un salaire horaire de 45 francs, il faudrait mobiliser à peu près 2 milliards de francs. Une somme impossible à financer, même en augmentant massivement les cotisations des membres à plus de 1000 francs. Dans ce contexte, il est clair que le sport associatif continuera à l'avenir de s'appuyer sur le bénévolat, véritable pierre angulaire du système.

Tab. 5.1: Collaborateurs bénévoles et collaborateurs rémunérés au sein des clubs sportifs suisses

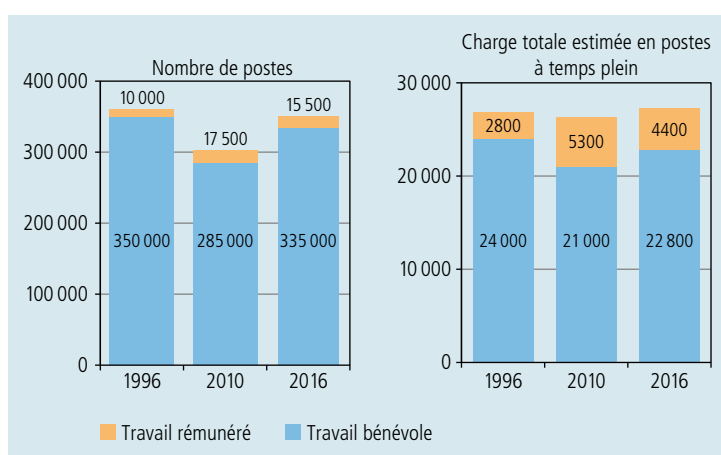
	Coll. bénévoles/ travaillant à titre gracieux*	Coll. rémunérés/ indemnisés**
Nombre de postes	335 000	15 500
	96 %	4 %
Charge de travail moyenne par personne et par mois	10,9 heures	45,7 heures
Charge totale estimée en postes à plein temps (EPT)	22 800	4 400
	84 %	16 %
Montant total estimé	CHF 1950 mio	CHF 380 mio

Source: Enquête sur les clubs sportifs. *Collaborateurs ne percevant aucune indemnité ou percevant une indemnité d'au maximum 2000 francs par an. **Collaborateurs percevant une indemnité de plus de 2000 francs par an. Les extrapolations reposent sur un temps de travail de 1900 heures par an et sur un salaire horaire de 45 francs.

Hausse du nombre de bénévoles et recul du travail rémunéré

La comparaison temporelle des données présentées dans le tableau 5.1 amène au constat suivant: entre 1996 et 2010, l'engagement bénévole a baissé tandis que le travail rémunéré a augmenté. La figure 5.1 montre à la fois une forte diminution du nombre de bénévoles et une nette hausse de la proportion de travail rémunéré sur cette période. Cette évolution a été interprétée comme une professionnalisation du travail associatif et l'on est également parti du principe que cette tendance allait se poursuivre au cours des années suivantes. Or, il est étonnant de constater que cela n'a pas été le cas: les collaborateurs bénévoles sont à nouveau nettement plus nombreux aujourd'hui qu'en 2010, alors que le nombre de collaborateurs rémunérés ou indemnisés a légèrement reculé. Si le taux de professionnalisation dans les clubs demeure clairement supérieur à celui observé en 1996, la proportion de collaborateurs rémunérés ou indemnisés sur l'ensemble des titulaires de postes n'a non seulement pas augmenté depuis 2010, mais elle a même baissé: partie de 3 % en 1996, elle a atteint 6 % en 2010 pour redescendre à 4 % en 2016. La charge de travail totale estimée a connu la même évolution, puisque la part rémunérée ou indemnisée représentait 10 % du volume total en 1996, 20 % en 2010 et seulement 16 % en 2016. Ce développement plutôt inattendu nécessite quelques explications supplémentaires.

Fig. 5.1: Evolution du travail bénévole et du travail rémunéré sur la période 1996-2016



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Davantage de «job sharing» parmi les bénévoles

On remarque tout d'abord que le nombre moyen de bénévoles par club s'est accru au cours des six dernières années. Si l'on comptait encore 14,3 collaborateurs bénévoles en moyenne par club en 2010, ils sont aujourd'hui 17,8 (cf. tab. 5.2). La taille moyenne des clubs n'ayant pas progressé entre 2010 et 2016, on peut supposer qu'un poste est à présent occupé plus fréquemment par plusieurs personnes, ce que vient d'ailleurs confirmer le constat selon lequel les besoins de bénévoles ont augmenté pour tous les postes, du moins légèrement. Même le poste de président semble désormais pouvoir être partagé. Tandis que l'on comptait encore exactement un président par club en 2010, la moyenne s'élève en 2016 à 1,2 personne. Le nombre de moniteurs et d'entraîneurs des jeunes a connu une hausse particulièrement prononcée, puisque l'on recense en 2016 1,2 entraîneur des jeunes de plus par club qu'il y a six ans. Les effectifs de moniteurs pour adultes (+ 0,8), mais également d'arbitres et de juges (+ 0,4) sont eux aussi nettement supérieurs à ceux de 2010. Le temps investi par les collaborateurs bénévoles dans le club n'a toutefois pas beaucoup varié, avec 11,6 heures par mois en moyenne en 2010 contre 10,9 heures aujourd'hui. En ce qui concerne les moniteurs, le temps consacré au club a même augmenté d'une heure par mois pour l'encadrement des jeunes et de quatre heures pour les adultes. Le partage des postes ne consiste donc pas à répartir les entraînements, mais plutôt à constituer de plus petits groupes ou à diriger

l'entraînement à deux. Quant à la proportion de femmes, qui figure également dans le tableau 5.2, aucune différence notable n'est à signaler. En 2010 déjà, la représentation des femmes était la plus forte aux postes de secrétariat et de rédaction des procès-verbaux, aux alentours de 50 %, et la plus faible parmi les présidents, avec seulement 18 %.

Collaborateurs rémunérés principalement dans les domaines de l'entraînement et du suivi

Bien que le nombre de collaborateurs rémunérés ou indemnisés ait baissé ces six dernières années, la proportion de clubs qui en comportent dans leurs effectifs est quasiment stable. Comme en 2010 déjà, seuls 3 % des clubs emploient aujourd'hui des collaborateurs permanents, tandis que 12 % supplémentaires (contre 11 % en 2010) disposent de collaborateurs engagés à temps partiel ou rémunérés par des honoraires. Comme le montre la figure 5.2, la rémunération reste un cas isolé dans les petits clubs. Les collaborateurs rémunérés travaillent principalement dans les clubs de taille moyenne et surtout dans les grands clubs. Ces derniers affichent même une tendance à la professionnalisation. Depuis 2010, la proportion de collaborateurs rémunérés sans engagement à plein temps a ainsi augmenté de 3 points dans les clubs moyens et de 8 points dans les grands clubs.

Si la proportion de clubs (moyens et grands) disposant de collaborateurs rémunérés est en légère hausse, mais que le nombre total des collaborateurs employés dans les clubs a pour sa part baissé, ce phénomène peut

Tab. 5.2: Activités bénévoles dans le sport associatif suisse

	Proportion des postes en %	Nombre de bénévoles par club*	Proportion de femmes en %	Nombre moyen d'heures de travail par mois*
Président	6,8	1,2	18	15,9
Vice-président	4,5	0,8	21	8,3
Secrétaire/rédacteur des procès-verbaux	5,5	1,0	48	6,7
Responsable des finances/trésorier	6,2	1,1	35	9,2
Autres membres du comité directeur	12,7	2,3	28	9,2
Responsable de section/département	4,8	0,9	26	9,7
Coach J+S	3,7	0,7	30	7,8
Moniteur/entraîneur des jeunes	24,1	4,3	33	17,8
Entraîneur/moniteur	15,0	2,7	30	16,1
Arbitre/juge/juge-arbitre	10,5	1,9	28	9,2
Autres postes	6,2	1,1	26	10,0
Total	100,0	17,8	30	10,9

Source: Enquête sur les clubs sportifs. Remarque: *moyenne arithmétique

avoir deux explications: soit les dernières années ont vu disparaître majoritairement des clubs dépourvus de structures professionnelles, soit le nombre de collaborateurs rémunérés par club a reculé. Or, le nombre moyen de collaborateurs rémunérés ou indemnisés au sein des clubs est passé de 6 à 5 entre 2010 et 2016.

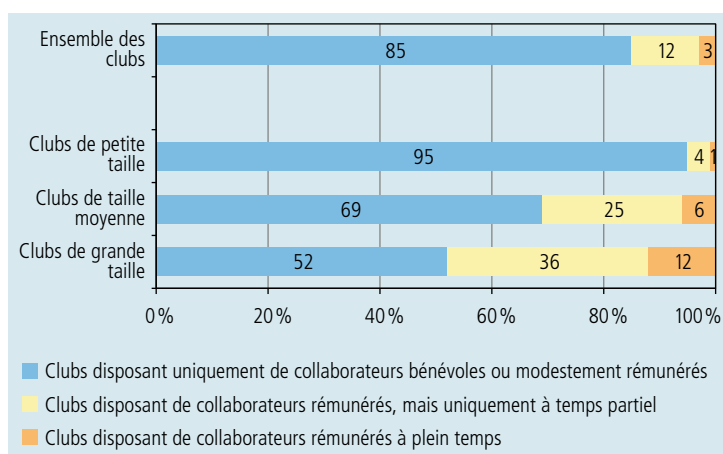
Le tableau 5.3 indique les domaines d'activité et les rapports de travail dans lesquels évoluent les collaborateurs rémunérés ou indemnisés. Une nette majorité de ces personnes travaillent comme entraîneurs ou coaches et ne disposent pas d'un contrat de travail ferme. Ils sont simplement indemnisés. Seuls 11 % des collaborateurs occupent un poste à temps plein, tandis que 28 % supplémentaires sont employés à temps partiel. Ces chiffres laissent supposer que les collaborateurs indemnisés effectuent également du travail bénévole. Nombre d'entre eux perçoivent certes une indemnité annuelle de plus de 2000 francs, mais la valeur financière de leur engagement global pour le club est probablement bien supérieure à ce montant.

Un membre actif sur trois apporte volontairement et gratuitement son aide au club

En plus des collaborateurs bénévoles et du personnel rémunéré, les clubs peuvent compter sur un grand nombre d'auxiliaires, qui n'occupent pas de poste précis mais accomplissent malgré tout du travail bénévole, p. ex. en aidant lors des manifestations sportives et des événements du club, en fournissant des services de transport et d'encadrement, en assurant la vérification des comptes du club ou encore en participant à la rénovation des locaux. Dans 44 % des clubs, les membres actifs ne sont pas obligés de rendre de tels services. Mais dans une même proportion de clubs, ils sont «moralement» tenus de le faire, voire formellement obligés dans 12 % des structures. En moyenne, un membre actif sur trois (35 %) participe à titre volontaire et gracieux aux tâches de son club. Cette proportion est plus élevée dans les petits clubs (43 %) que dans les clubs de taille moyenne (39 %) et les grands clubs (27 %). Aucune évolution n'est à noter au cours des six dernières années puisqu'en 2010 déjà, un tiers des membres actifs effectuaient de petites tâches pour leur club.

Lorsque l'on tente d'estimer le volume global de l'engagement bénévole dans le sport associatif suisse, les calculs mènent à 44 millions d'heures pour les bénévoles et à 31 millions d'heures pour les auxiliaires. Au total, quelque 75 millions d'heures de travail bénévole sont ainsi accomplies chaque année au sein des clubs sportifs suisses.

Fig. 5.2: Structure des collaborateurs au sein des clubs (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Tab. 5.3: Domaines d'activité et taux d'occupation des collaborateurs rémunérés ou indemnisés à plus de 2000 francs par an sur la période 1996-2016 (en %)

		1996	2010	2016
Domaine d'activité	Direction	4,1	3,5	5,4
	Collaborateurs dans l'administration et l'organisation	8,0	7,1	8,2
	Collaborateurs dans le domaine de l'entraînement/de l'encadrement	65,7	69,9	72,0
	Collaborateurs dans le domaine de la technique/de l'entretien/de la maintenance	14,6	11,2	9,1
	Autres collaborateurs	7,6	8,3	5,3
Taux d'occupation/Rapports de travail	Temps plein	12,8	12,2	11,0
	Temps partiel (≥ 50 %)	3,0	7,7	7,0
	Temps partiel (< 50 %)	16,0	21,8	21,0
	Pas de poste fixe	68,2	58,3	61,0

Source: Enquête sur les clubs sportifs

Défis et stratégies pour renforcer le bénévolat

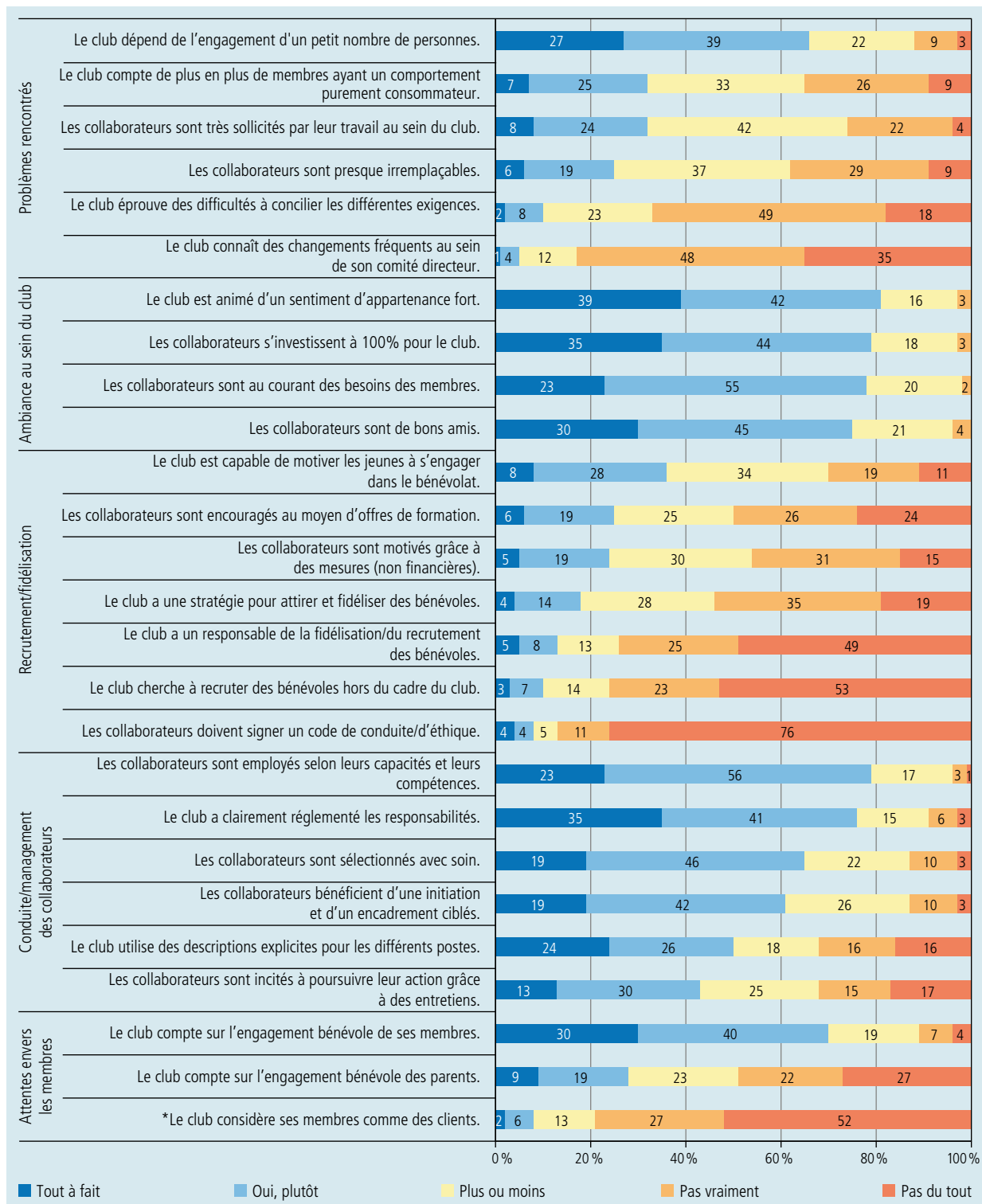
Les chiffres présentés confirment ce qui a été énoncé au début de ce chapitre, à savoir que le bénévolat constitue la pierre angulaire du sport associatif et que cela devrait également être le cas à l'avenir. Dans leur grande majorité, les clubs eux-mêmes adhèrent à cette vision: 76 % d'entre eux indiquent que l'affirmation «Notre club vit essentiellement grâce à l'engagement bénévole de ses membres» s'applique tout à fait à leur club, et 16 % qu'elle est plutôt pertinente. Seuls 3 % des clubs ne sont pas de cet avis. L'importance de l'engagement bénévole n'a pas varié au cours des six dernières années. La figure 5.3 illustre la manière dont les clubs évaluent en détail la situation, ainsi que les opportunités, défis et problèmes liés au travail bénévole et au travail rémunéré.

A des fins de clarté, les affirmations appelant un même type de réponse et mesurant des grandeurs similaires ont été regroupées en cinq dimensions via une analyse en composantes principales (cf. chap. 10). La dimension «Problèmes rencontrés» concerne différents défis qui se posent aux clubs: nombre d'entre eux dépendent de l'engagement d'un petit nombre de personnes, parfois fortement sollicitées et difficilement remplaçables. Les changements fréquents au sein du comité directeur sont par conséquent un phénomène plutôt rare. Un tiers des clubs constatent par ailleurs l'augmentation d'un comportement purement consommateur chez les membres. La plupart des clubs parviennent toutefois très bien à concilier les différentes exigences de leurs membres. L'«ambiance au sein du club» est considérée presque partout comme satisfaisante. La majorité des clubs notent un sentiment d'appartenance fort; les collaborateurs s'investissent pleinement pour leur club, connaissent les besoins des membres et cultivent souvent des relations amicales entre eux. La dimension «Fidélisation et recrutement» englobe les mesures, stratégies et motivations mises en place pour attirer et fidéliser les collaborateurs bénévoles. Différentes affirmations relatives à la conduite des collaborateurs et à la gestion de la qualité sont regroupées sous le thème «Conduite/management des collaborateurs». Quant aux attentes des clubs envers leurs membres ou envers les parents de leurs jeunes membres, elles sont illustrées par la dimension «Attentes envers les membres».

Une bonne ambiance au sein du club atténue les problèmes

Pour estimer le positionnement général des clubs concernant les cinq dimensions précitées, nous avons calculé la moyenne des réponses fournies par chaque club aux affirmations d'une même dimension. Les corrélations entre les cinq dimensions ont tout d'abord été analysées. Conformément à nos attentes, nous observons un rapport inversement proportionnel entre les problèmes rencontrés et l'ambiance au sein du club. Lorsque cette dernière est bonne, les problèmes signalés sont nettement moins prégnants. En revanche, la qualité des mesures de recrutement et de fidélisation ainsi qu'une bonne conduite et un bon management des collaborateurs ne vont pas forcément de pair avec des problèmes moins importants. Il semble que souvent, ce sont les problèmes pressants rencontrés par les clubs qui incitent ces derniers à mettre au point des stratégies et à initier des mesures pour y remédier. Cependant, les clubs disposant de stratégies de recrutement et de fidélisation clairement définies se caractérisent également par une conduite adéquate des collaborateurs, le tout s'accompagnant d'une bonne ambiance.

Fig. 5.3: Situation du club et de ses collaborateurs (validation des affirmations en % des clubs)



Source: Enquête sur les clubs sportifs. Les différentes affirmations ont été regroupées en cinq dimensions via une analyse en composantes principales. L'affirmation précédée d'un astérisque* a une incidence négative sur la dimension concernée.

Les grands clubs rencontrent davantage de problèmes et développent des stratégies adaptées

Les données disponibles ne permettent certes pas de contrôler le succès des stratégies de fidélisation et de recrutement, ni celui d'une bonne conduite des collaborateurs. Mais il est possible de déterminer quels clubs sont exposés à des contraintes et des problèmes particulièrement conséquents, et lesquels d'entre eux ont pris des mesures pour y remédier. Le tableau 5.4 montre que les différences en fonction du type d'habitat restent minimales. Si les problèmes rencontrés par les clubs situés en ville sont légèrement plus importants que ceux des clubs à la campagne, on ne constate pas d'autres disparités entre les structures urbaines et rurales. En ce qui concerne les régions linguistiques, le canton du Tessin se distingue par des résultats supérieurs à la moyenne dans le domaine des différentes stratégies de résolution des problèmes. Les clubs italophones semblent particulièrement actifs, notamment en matière de recrutement et de fidélisation.

Les grands clubs font remonter davantage de problèmes que les petits, mais ils sont aussi plus nombreux à avoir mis en place des stratégies pour les résoudre. La situation est comparable dans les clubs comptant une forte proportion d'enfants et d'adolescents. Ces catégories de clubs affichent par ailleurs des résultats assez faibles concernant l'ambiance en interne. Tandis que les clubs orientés vers la relève attendent davantage d'engagement bénévole de la part de leurs membres, c'est moins le cas des grands clubs et des clubs de Suisse alémanique.

Pour en savoir plus sur les bénévoles et leurs motivations, il convient de consulter également les deux enquêtes menées auprès de la population, Sport Suisse 2014 et l'Observatoire du bénévolat Suisse 2016. La figure 5.4 montre les catégories de population et de membres qui s'impliquent particulièrement dans les clubs. Si les hommes suisses âgés de 30 à 59 ans sont surreprésentés parmi les bénévoles, ce sont en revanche les jeunes adultes entre 15 et 29 ans qui forment principalement les rangs des auxiliaires. En outre, les bénévoles sont souvent des pères de famille exerçant une activité lucrative et bénéficiant d'un niveau de formation moyen à supérieur, tandis que les auxiliaires se trouvent souvent encore en formation.

Tab. 5.4: Thématiques et stratégies en fonction de la région linguistique, du type d'habitat et de la structure des clubs

	Problèmes rencontrés	Ambiance au sein du club	Recrutement/ fidélisation	Conduite/management des collaborateurs	Attentes envers les membres
Suisse	2,8	4,1	2,3	3,6	3,6
Germanophone	2,8	4,1	2,2	3,7	3,5
Francophone	2,9	4,0	2,4	3,2	3,8
Italophone	2,9	4,2	2,8	3,7	3,8
Ville	2,9	4,0	2,3	3,6	3,5
Agglomération	2,8	4,1	2,3	3,6	3,6
Milieu rural	2,7	4,1	2,3	3,6	3,6
Club de petite taille	2,7	4,1	2,2	3,5	3,6
Club de moyenne taille	2,9	4,0	2,5	3,7	3,7
Club de grande taille	3,0	3,9	2,6	3,9	3,4
Pas d'enfants/d'adolescents	2,6	4,2	1,9	3,4	3,4
Entre 1 et 30 % d'enfants et d'adolescents	2,8	4,1	2,2	3,6	3,5
Entre 31 et 60 % d'enfants et d'adolescents	2,9	4,1	2,4	3,7	3,8
Entre 61 et 100 % d'enfants et d'adolescents	3,0	4,0	2,6	3,7	3,8

Source: Enquête sur les clubs sportifs. Remarque: moyenne arithmétique des différentes dimensions présentées à la figure 5.3, de 1 (très faible) à 5 (très élevée)

Les motivations personnelles et sociales comme principales raisons du bénévolat

Interrogés sur la raison de leur engagement au sein d'un club sportif, les bénévoles sont nombreux à citer en premier le plaisir et la joie procurés par cette activité. Pour beaucoup d'entre eux, les motivations sociales jouent également un rôle important: ils aimeraient faire bouger les choses et apporter leur soutien au club ou à leurs collègues, mais aussi travailler en équipe et aider d'autres personnes. Autres critères déterminants: les bénévoles souhaitent souvent élargir leurs connaissances et leurs expériences, cultiver leur réseau relationnel et se développer. Les éventuelles indemnités ne sont citées que très rarement parmi les motivations. De fait, la plupart des bénévoles ne reçoivent ni remboursements de frais ni versements, même minimes. Ils sont plutôt dédommagés sous la forme d'un repas annuel ou d'événements de ce type.

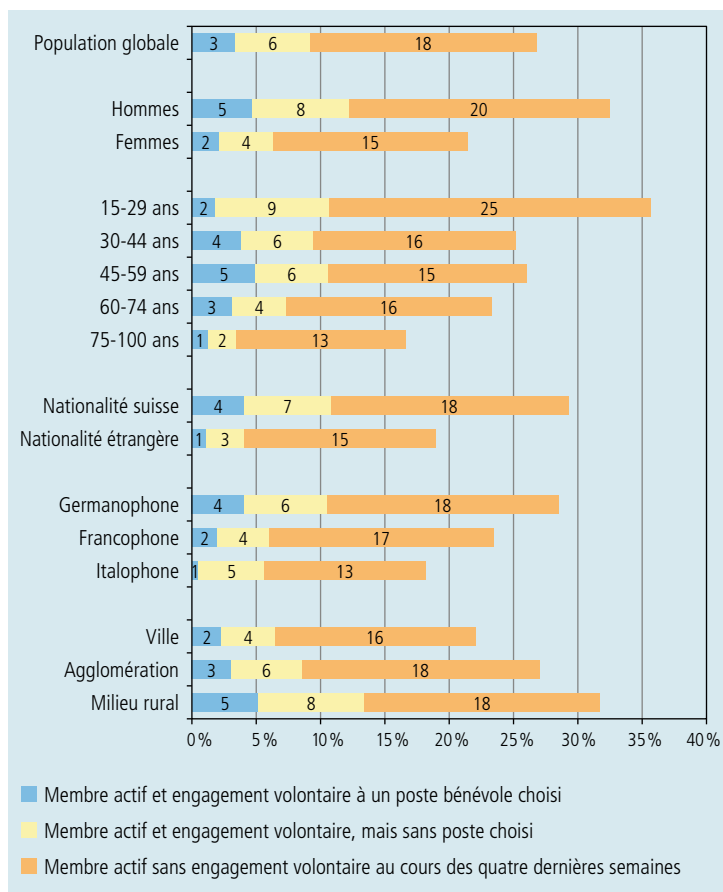
Satisfaction dans la fonction et potentiel futur

Les bénévoles et les auxiliaires affichent un niveau de satisfaction élevé: 91 % se disent (très) satisfaits, 7 % partiellement satisfaits et seuls 2 % (plutôt) insatisfaits de leur engagement bénévole dans leur club sportif. Les personnes qui exercent une fonction au sein du club sont, en moyenne, encore plus satisfaites que celles qui interviennent comme personnel auxiliaire. Neuf bénévoles sur dix déclarent qu'ils choisiraient à nouveau d'occuper ce poste si c'était à refaire.

Pas moins d'un tiers des membres actifs qui n'exercent actuellement aucune fonction au sein du club envisagent de le faire prochainement. Une bonne moitié d'entre eux n'a cependant jamais été sollicitée dans ce but. Ceux qui ont décliné une telle proposition l'ont fait principalement par manque de temps. L'investissement temporel ou le manque de temps est également la première raison invoquée par les membres actifs qui n'envisagent pas le bénévolat dans un avenir proche. D'autres se considèrent comme trop jeunes ou trop âgés, ou ont d'autres engagements et centres d'intérêts. Même les membres motivés doivent être convaincus avant d'accepter de prendre en charge une fonction bénévole. Interrogés sur le facteur qui s'est finalement avéré déterminant dans leur engagement bénévole au sein de leur club

sportif, plus de la moitié des titulaires de postes déclarent que l'initiative a été prise par certaines personnes (dirigeantes) en interne. L'impulsion peut aussi venir d'amis ou de connaissances. Et les tâches effectuées comme auxiliaires peuvent aussi déboucher progressivement sur une fonction précise. L'engagement est né d'un besoin personnel chez à peine un quart seulement des bénévoles.

Fig. 5.4: Engagement des membres actifs au sein des clubs sportifs (en % de la catégorie de population concernée)



Source: Observatoire du bénévolat 2016. Remarque: en raison d'une petite différence dans la formulation de la question, les valeurs relatives aux adhésions sont légèrement supérieures à celles de la figure 3.3, tirées de l'enquête Sport Suisse 2014. La question concernant l'engagement volontaire portait sur les quatre dernières semaines écoulées.

6. Finances

Grandes disparités au niveau des recettes et des dépenses

Un club sportif suisse affiche en moyenne environ 60 000 francs de recettes et 59 000 francs de dépenses, soit un excédent de 1 000 francs. Comme le montre le tableau 6.1, les valeurs moyennes ne sont toutefois pas très significatives. Selon la taille du club et la discipline sportive, les recettes varient en effet de quelques centaines à plusieurs millions de francs. D'un côté de l'échelle se trouvent les clubs au budget annuel inférieur ou égal à 5000 francs (19 %), de l'autre ceux dont le budget dépasse 100 000 francs (13 %). Pour la moitié des clubs, les recettes et les dépenses s'élèvent tout au plus à quelque 18 000 francs par an (cf. médiane dans le tableau 6.1). Ces deux valeurs ont progressé nettement depuis 1996, et modérément depuis 2010. Cela s'explique avant tout par le fait qu'il existe aujourd'hui beaucoup plus de clubs au budget supérieur à 100 000 francs. En moyenne, les budgets des clubs ont augmenté d'environ 3 % par an depuis 1996. Si cette tendance se poursuit, le budget moyen des clubs s'établira en 2020 aux alentours de 70 000 francs.

Plus d'un milliard de francs de recettes globales pour les clubs

En extrapolant les valeurs du tableau 6.1 à l'ensemble des clubs sportifs helvétiques, les recettes globales grimpent à plus de 1,1 milliard de francs. A cela s'ajoutent les chiffres d'affaires des équipes phares de football et de hockey sur glace en Suisse. Certains de ces clubs ont certes participé à l'enquête sur les clubs sportifs, mais ils ont été exclus du calcul des recettes et des dépenses moyennes. Les valeurs moyennes étant fortement influencées par les équipes de la Swiss Football League et de la Swiss Ice Hockey National League figurant dans l'échantillon, les clubs affichant un chiffre d'affaires de plus de trois millions de francs n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la moyenne arithmétique pour les trois années étudiées.

L'étude récente sur l'importance économique du sport en Suisse, réalisée par Rütter Soceco⁴, évalue la production brute de l'ensemble des clubs sportifs suisses à 1,32 milliard de francs, et la valeur ajoutée brute à 673 millions de francs. Il convient d'ajouter à cela les fédérations sportives nationales et régionales, dont la production brute se monte à 340 millions et la valeur ajoutée brute à 143 millions. Pour estimer l'importance économique des clubs et fédérations sportifs helvétiques, il faut enfin prendre en compte les fédérations internationales, avec leur production brute de 1,94 milliard et leur valeur ajoutée brute de 670 millions de francs – le CIO, la FIFA et l'UEFA générant la majeure partie de cette somme. Au total, Rütter Soceco évalue à 3,6 milliards la production brute de tous les clubs et fédérations sportifs implantés en Suisse, et à 1,49 milliard de francs leur valeur ajoutée brute.

Tab. 6.1: Recettes et dépenses annuelles (en francs) des clubs sportifs sur la période 1996-2016, moyenne par club en francs et pourcentage de clubs dans les différentes tranches

	1996		2010		2016	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Moyenne arithmétique	CHF 34 000	CHF 34 000	CHF 53 857	CHF 51 798	CHF 60 207	CHF 59 148
Médiane	CHF 13 000	CHF 13 000	CHF 16 000	CHF 15 000	CHF 18 343	CHF 18 000
Jusqu'à CHF 5000	18 %	20 %	21 %	21 %	19 %	18 %
CHF 5001-10 000	21 %	20 %	18 %	18 %	16 %	17 %
CHF 10 001-25 000	32 %	32 %	23 %	24 %	24 %	25 %
CHF 25 001-50 000	16 %	16 %	16 %	15 %	16 %	16 %
CHF 50 001-100 000	8 %	8 %	11 %	11 %	12 %	11 %
Plus de CHF 100 000	5 %	4 %	11 %	11 %	13 %	13 %

Source: Enquête sur les clubs sportifs. Remarques: total des recettes et des dépenses (hors dépenses d'investissement) au cours du dernier exercice. Les clubs affichant un chiffre d'affaires de plus de trois millions de francs ont été exclus pour ne pas peser trop fortement sur la moyenne arithmétique. De même, les valeurs moyennes peuvent varier considérablement en fonction des clubs de football de Super League ayant participé à l'enquête. Cela explique aussi le fait que les données présentées pour 2010 soient inférieures à celles figurant dans la publication de l'époque.

⁴Cf. Rütter, H., Rieser, C., Hellmüller, P., Schwehr, T. & Hoff, O. (2016): Wirtschaftliche Bedeutung des Sports in der Schweiz – 2014. Rüschiikon: Rütter Soceco (en allemand uniquement; version abrégée en français: Sport et économie en Suisse – De l'importance économique du sport en Suisse)

Les cotisations des membres sont la principale source de recettes

Environ un tiers des recettes des clubs sportifs interrogés provient des cotisations de leurs membres, auxquelles s'ajoutent des contributions exceptionnelles ainsi que, pour 6 % des clubs, des frais d'admission. Les autres sources de recettes importantes sont la publicité et le sponsoring, les recettes de buvette et les actions spéciales, sans oublier les aides des pouvoirs publics, dont font partie les subventions J+S (cf. tab. 6.2). Si la quasi-totalité des clubs sportifs ayant participé à l'enquête encaissent des cotisations de la part de leurs

membres, l'importance des autres sources de recettes peut varier fortement d'un club à l'autre. Ainsi, seuls 40 % des clubs disposent de recettes issues de la publicité et du sponsoring. Lorsque c'est le cas, la rentrée d'argent s'élève en moyenne à 19 000 francs. Les clubs qui organisent des actions spéciales, tiennent une buvette lors des manifestations ou encore proposent des cours et des leçons peuvent eux aussi en tirer des recettes substantielles. Pour finir, les subventions J+S et les autres aides publiques constituent une source de revenus indispensable. Tandis que la proportion des recettes des cotisations et des autres recettes recensées en 2016 a quelque peu baissé, les différentes aides et les contributions J+S ont pour leur part légèrement augmenté.

Tab. 6.2: Recettes des clubs sportifs

	Part des recettes globales (en %)	Proportion de clubs ayant mentionné cette catégorie (en %)	Evolution de la part des recettes globales entre 2010 et 2016 (en points de pourcentage)
Cotisations des membres	32,2	97,7	-4,0
Publicité/sponsors	13,6	39,9	-0,7
Recettes de buvette	8,3	54,0	0,2
Subventions J+S	5,4	38,4	1,1
Aides de la commune, du canton, de la Confédération	4,4	37,8	0,6
Actions spéciales	4,4	25,7	-0,1
Recettes de cours et de leçons	4,0	15,9	*
Contributions exceptionnelles	3,2	27,7	1,4
Frais de participation (pour des manifestations sportives/conviviales)	3,2	22,6	-0,7
Dons	3,0	43,6	-0,3
Recettes d'intérêts et revenus locatifs	2,3	27,6	0,7
Aides financières provenant de gains de loterie	2,3	23,9	*
Prestations à l'égard de tiers (p. ex. frais de salles, d'appareils, etc.)	1,9	10,5	0,5
Droits d'entrée (pour des manifestations sportives)	1,8	11,2	-0,5
Aides financières des fédérations sportives	1,0	9,5	*
Autres aides	1,0	8,5	0,7
Frais d'admission	0,9	6,2	-0,5
Autres recettes	7,1	27,2	-3,1

Source: Enquête sur les clubs sportifs. *Donnée non recueillie ou collectée sur une base différente en 2010

Les frais de personnel constituent le plus gros poste de dépenses

Le principal poste de dépenses des clubs concerne les frais de personnel (cf. tab. 6.3), la majeure partie étant consacrée aux entraîneurs et aux moniteurs. 53 % des clubs font ainsi état de paiements aux entraîneurs, alors que seulement un club sur huit affiche des dépenses destinées aux sportifs. Dans ce cas de figure, les rémunérations et les indemnités versées aux sportifs peuvent toutefois peser fortement dans la balance puisqu'elles représentent en moyenne quelque 20 000 francs. Outre les frais de personnel, les activités sportives, les manifestations et les installations sportives consti-

tuent un poste de dépenses important. Concernant les installations, le poids des frais de location est à peu près équivalent à celui des frais d'entretien et de fonctionnement des installations propres aux clubs. Les charges liées à l'administration et aux assurances, les contributions aux fédérations et les frais relatifs aux amortissements, aux impôts et au service du capital comptent pour au moins 6 % du budget moyen d'un club. La seule évolution réellement notable depuis la dernière enquête concerne les autres dépenses (p. ex. publicité, site Internet, magazine du club), qui ont augmenté de plus de 4 % en six ans. En se penchant sur l'évolution des frais de personnel, on constate une petite baisse des paiements octroyés aux sportifs, ainsi qu'une légère hausse des dépenses consacrées au personnel administratif. Les charges afférentes aux entraîneurs et aux moniteurs sont en revanche restées stables.

Tab. 6.3: Dépenses des clubs sportifs

	Part des recettes globales (en %)	Proportion de clubs ayant mentionné cette catégorie (en %)	Evolution de la part des recettes globales entre 2010 et 2016 (en points de pourcentage)
Frais de personnel: entraîneurs	18,6	53,1	-0,4
Frais d'entretien et de fonctionnement des installations du club	7,6	37,7	-0,9
Frais de location des installations sportives	7,2	43,1	-0,8
Frais de personnel: personnel administratif	7,1	37,8	1,2
Contributions aux fédérations	6,6	81,0	-0,1
Organisation de manifestations sportives	6,5	42,0	-0,2
Coûts des appareils de sport/tenues sportives	5,5	46,2	0,6
Frais de personnel: sportifs	4,7	12,1	-2,3
Coûts des licences des joueurs/ pour la compétition	4,6	48,7	0,3
Coûts des manifestations conviviales	4,2	63,1	0,8
Frais de transport	4,0	33,1	0,1
Frais administratifs généraux	3,9	54,8	-0,3
Amortissements	3,3	18,2	-0,4
Frais de personnel: personnel d'entretien	2,7	14,4	-1,3
Assurances	2,2	54,9	0,0
Provisions	2,0	12,8	0,2
Service du capital	0,8	11,0	-0,9
Impôts	0,4	11,9	-0,1
Autres dépenses	7,8	34,7	4,4

Source: Enquête sur les clubs sportifs

La plupart des clubs maîtrisent leur budget

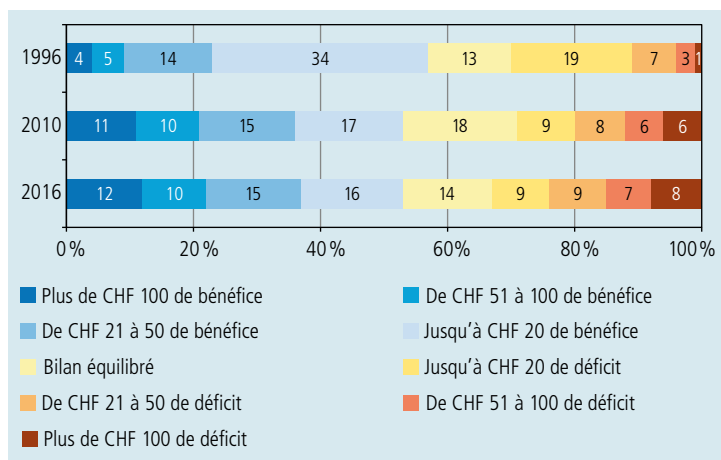
En Suisse, un club sportif réalise en moyenne un bénéfice annuel de plus de 1000 francs (cf. tab. 6.1). Pour mieux évaluer et comparer la situation financière des clubs, il est judicieux de présenter leurs bilans en fonction de leur taille. Le bénéfice moyen par membre actif se situe aux alentours de 10 francs, avec des disparités considérables illustrées par la figure 6.1. Si moins d'un tiers des clubs affichent un bilan équilibré ou un bénéfice de 20 francs maximum par membre actif, plus d'un tiers d'entre eux réalisent un bénéfice supérieur à 20 francs par membre actif et les 33 % restants enregistrent un déficit. Entre 1996 et 2016, le nombre de clubs affichant un bénéfice important comme celui des clubs essuyant une perte marquée ont tous deux nettement augmenté. De manière générale, on peut dire que la situation financière des clubs entre 2010 et 2016 s'est légèrement détériorée, la proportion des clubs accusant un déficit supérieur à 50 francs par membre actif étant passée de 12 % à 15 % pendant cette période.

Les grands clubs ont des frais de personnel plus élevés

Ces résultats peuvent être quelque peu relativisés si l'on considère que les clubs affichant un déficit important par rapport à leurs membres actifs sont principalement ceux de petite et très petite taille. Ainsi, 19 % des petits clubs font état d'un déficit supérieur à 50 francs par membre actif, contre seulement 5 % des grands clubs. Pour la moitié de ces petites structures, le déficit global ne dépasse cependant pas 108 francs par membre actif. Si les grands clubs s'en sortent un peu mieux que les petits dans ce domaine, c'est notamment parce qu'ils peuvent compter sur des recettes par membre actif plus élevées (574 francs contre 519 francs), avec des dépenses qui ne sont pas beaucoup plus conséquentes (504 francs contre 494 francs). Les grands clubs tirent une part nettement plus importante de leurs recettes globales des cotisations de leurs membres (40 % contre 29 %), mais en contrepartie, le poste de dépenses «Frais de personnel» pèse proportionnellement plus de deux fois plus que dans les petits clubs (43 % contre 19 %).

Il convient en outre de mentionner la situation des clubs comptant beaucoup d'enfants et d'adolescents: les dépenses supérieures à la moyenne y sont en effet compensées par des recettes également supérieures, ce qui explique des déficits importants plus rares que dans les autres types de clubs. Concernant les dépenses, la surproportion des frais de personnel fait face à la sous-proportion des dépenses en matière d'infrastructures sportives, tandis qu'au niveau des recettes, il est surprenant de constater la part élevée de la publicité et du sponsoring dans le bilan de ces structures.

Fig. 6.1: Situation financière des clubs: bénéfice ou déficit par membre actif sur la période 1996-2016 (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Des cotisations de membres plus élevées, mais qui restent abordables

Les cotisations des membres constituent la principale source de recettes des clubs. Leur poids au sein du budget est en légère baisse, mais étant donné la croissance globale des recettes à hauteur de 12 %, on peut supposer que les cotisations des membres ont augmenté de manière modérée au cours des six dernières années. Le tableau 6.4 montre précisément la répartition de cette hausse. Les cotisations ont ainsi été légèrement relevées pour toutes les catégories de membres. L'augmentation la plus nette concerne les enfants, la plus faible les membres actifs sans licence ainsi que les membres passifs. Dans l'ensemble, l'adhésion reste très bon marché, y compris pour les enfants et les adolescents. En effet, dans la moitié des clubs, la cotisation n'excède pas 70 francs pour les enfants, 80 francs pour les adolescents et 150 francs pour les membres actifs avec licence. Il convient de noter que 15 % des clubs comportant des enfants et des adolescents ne demandent aucune cotisation pour les enfants, et 14 % d'entre eux aucune cotisation pour les adolescents. Les membres des clubs de golf, de tennis, de natation et de hockey sur glace doivent s'acquitter de cotisations plus élevées. Ceux des clubs de ski, de cyclisme, de tir et de gymnastique bénéficient en revanche de cotisations particulièrement abordables.

Tab. 6.4: Cotisations moyennes pour les différentes catégories de membres sur la période 1996-2016 (cotisation annuelle en francs)

	1996		2010		2016	
	Moyenne arithm.	Médiane	Moyenne arithm.	Médiane	Moyenne arithm.	Médiane
Enfants	54	30	89	50	112	70
Adolescents	69	50	109	70	126	80
Membres actifs avec licence	140	100	212	150	232	150
Membres actifs sans licence	90	60	135	85	136	85
Membres passifs	34	25	44	30	48	30

Source: Enquête sur les clubs sportifs

7. Infrastructure

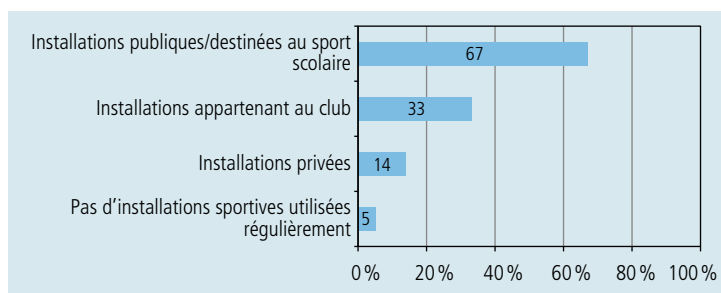
Rôle important des installations sportives publiques

Les clubs sportifs ont besoin d'une infrastructure adaptée. Les deux tiers d'entre eux utilisent des installations publiques et des installations destinées au sport scolaire, comme les salles de gymnastique et de sport, les terrains de sport et les piscines. Le tiers restant des clubs possèdent leurs propres installations, tandis que 14 % utilisent des installations privées (cf. fig. 7.1). En outre, même ces deux dernières catégories sont souvent contraintes de recourir aussi à des installations sportives publiques. Seule une minorité de clubs utilisent exclusivement les installations qui leur appartiennent (21 %) ou une infrastructure privée (5 %). Entre 2010 et 2016, la proportion de clubs recourant aux installations publiques a baissé de 5 points, tout comme celle des clubs utilisant des installations privées. Cela s'explique par une réduction des usages combinés par rapport à 2010: un certain nombre de clubs qui déclaraient alors utiliser à la fois les installations publiques, celles leur appartenant et des infrastructures privées se sont limités en 2016 à l'indication d'un seul type d'installations. Cela ne signifie pas que le nombre d'installations utilisées a reculé, mais seulement que les clubs optent moins souvent pour une combinaison des différentes solutions.

La nature des installations utilisées par les clubs dépend avant tout de la discipline sportive concernée. Les sports collectifs comme le volleyball, l'unihockey, le handball, le basketball, le hockey sur glace et le football, mais aussi la gymnastique, le tennis de table, le badminton, la natation et l'athlétisme se pratiquent généralement dans une installation sportive publique. Les clubs qui possèdent leurs propres installations sont en particulier les clubs de tir, de tennis, de hornuss et de boccia, ainsi que les aéroclubs, les clubs de golf et de voile. Parmi les utilisateurs d'installations privées, on compte notamment les clubs de squash, de minigolf et de billard, mais aussi certains clubs de ski dont les activités requièrent des remontées mécaniques. Ces derniers déclarent néanmoins souvent n'utiliser aucune installation régulièrement. C'est également le cas de différentes autres activités sportives de plein air, telles que la randonnée, le vol, la course d'orientation, la moto, le deltaplane ou le cyclisme.

Plus de deux tiers des clubs ont besoin d'une ou de deux installations sportives pour leurs activités. Un cinquième utilise régulièrement trois à cinq installations, tandis que 6 % des clubs vont au-delà de cinq. En moyenne, un club sportif suisse utilise 2,9 installations sportives (contre 2,7 en 2010) pour la pratique de son activité sportive. Les besoins en matière d'infrastructures sportives ont donc légèrement augmenté entre 2010 et 2016.

Fig. 7.1: Utilisation des installations sportives: pourcentage de clubs qui utilisent régulièrement les infrastructures concernées (plusieurs réponses possibles)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Chaque jour, 25 000 heures de sport associatif se déroulent dans des installations publiques

La durée d'utilisation des installations sportives n'a quant à elle pas évolué. Les 67 % des clubs qui utilisent des installations publiques les occupent en moyenne 14 heures par semaine, un chiffre qui correspond exactement à celui de 2010. Extrapolé à l'ensemble du sport associatif suisse, cela donne une durée totale d'utilisation des installations sportives publiques d'environ 9,2 millions d'heures par an, soit 25 000 heures par jour. Chacune de ces heures concerne en moyenne 16 membres, avec une densité d'occupation nettement supérieure pour les grands clubs (30 membres actifs par heure d'utilisation) par rapport aux petits clubs (12 membres actifs par heure). Le taux d'utilisation des installations sportives par les grands clubs semble donc beaucoup plus élevé, ces derniers bénéficiant aussi des infrastructures les plus vastes. Indépendamment de la taille des clubs, les valeurs relatives à l'utilisation sont un peu plus importantes en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et surtout au Tessin. Il n'y a en revanche pas de différence en la matière entre milieu urbain et zones rurales, le taux d'utilisation des installations sportives publiques étant manifestement équivalent dans les communes rurales et dans les villes.

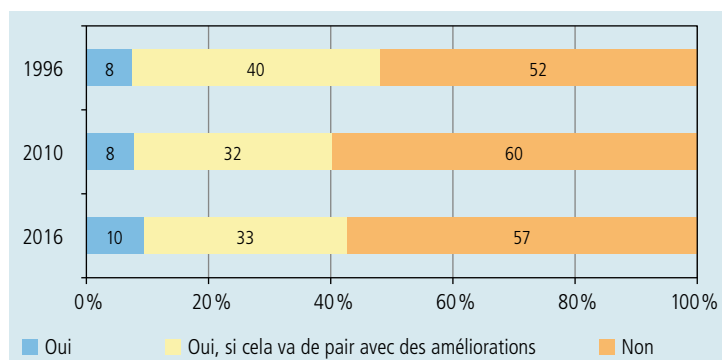
Nous constatons cependant une différence entre ville et campagne dans l'utilisation des installations sportives publiques et destinées au sport scolaire le week-end et pendant les vacances scolaires. Tandis que 60 % des clubs en milieu rural peuvent disposer – toujours ou la plupart du temps – de ces installations le week-end et pendant les vacances également, ce n'est le cas que pour 45 % des clubs situés dans les villes et les agglomérations.

Des frais d'utilisation faibles grâce aux pouvoirs publics

Les frais d'utilisation des installations sportives publiques restent peu élevés. 44 % des clubs qui s'y entraînent ne paient rien ou seulement un forfait annuel relativement faible. En moyenne, un club sportif suisse s'acquitte d'environ 4,60 francs par heure pour utiliser les installations publiques. Ce coût est légèrement plus élevé en Suisse romande (5,60 francs) qu'au Tessin (4,90 francs) et en Suisse alémanique (4,30 francs). Dans les villes aussi, les clubs doivent payer en moyenne un peu plus pour recourir aux installations publiques (5,90 francs) que dans les agglomérations (4 francs) et dans les communes rurales (4 francs). Les frais d'utilisation ont par ailleurs légèrement augmenté au cours des six dernières années, et sont aujourd'hui 60 centimes plus chers par heure qu'en 2010. Les disparités entre les régions linguistiques sont notables: si la hausse est très légère en Suisse alémanique, elle est beaucoup plus nette en Suisse romande, tandis que le Tessin enregistre plutôt une baisse de ces frais.

L'analyse de l'utilisation des infrastructures montre clairement le soutien dont bénéficient les clubs de la part des pouvoirs publics. Indispensable à leur survie, cette aide est appréciée à sa juste valeur. 44 % des clubs qui utilisent des installations sportives publiques jugent ainsi que les frais sont très avantageux, 37 % qu'ils sont parfaitement corrects et 19 % qu'ils sont trop élevés. Ce résultat est influencé par les réponses de tous les clubs qui utilisent gratuitement les installations, et qui trouvent naturellement les frais «très avantageux». Cependant, même en excluant ces clubs, les sondés sont 18 % à considérer ces frais comme très avantageux, 50 % comme parfaitement corrects et 32 % comme trop élevés. A 8,60 francs par heure, le prix payé par cette dernière catégorie correspond effectivement presque au double de la moyenne. Il s'agit le plus souvent de clubs de moyenne et de grande taille comptant beaucoup d'enfants et d'adolescents, qui affichent un taux élevé d'utilisation des installations (24 heures par semaine en moyenne).

Fig. 7.2: Disposition à déboursier davantage pour l'utilisation des installations sportives publiques sur la période 1996-2016 (en % des clubs qui utilisent des installations publiques)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

43 % des clubs sont disposés à déboursier davantage pour utiliser les installations sportives publiques; mais pour plus des trois quarts d'entre eux, la condition serait que cela aille de pair avec des améliorations (cf. fig. 7.2). Alors que la disposition à consacrer une plus grande part du budget à l'infrastructure avait reculé entre 1996 et 2010, elle a de nouveau légèrement augmenté depuis cette date. De manière générale, cette tendance est inversement proportionnelle à la durée d'utilisation et au montant des frais actuels: les clubs qui seraient prêts, sans réserve, à déboursier davantage sont ceux qui y recourent moins de 9 heures par semaine et qui paient 3 francs par heure. De l'autre côté, les clubs qui ne peuvent et ne veulent pas faire un effort financier supplémentaire utilisent les infrastructures plus de 15 heures par semaine pour un tarif horaire de 5 francs. Les facteurs tels que la taille du club, la proportion de jeunes ou encore la région linguistique n'ont en revanche pas de grande influence sur la disposition à payer plus.

Une plus forte demande d'infrastructures de la part des grands clubs comptant beaucoup de jeunes

La figure 7.3 illustre les besoins en installations sportives supplémentaires. Dans un premier temps, il est réjouissant de constater que le manque d'infrastructures n'a pas augmenté au cours des dernières années, et qu'il a même baissé. Aujourd'hui, 70 % des clubs estiment disposer d'une infrastructure suffisante, cette proportion ayant grimpé de 4 points depuis 2010 et même de 10 points depuis 1996. En se penchant plus en détail sur la figure 7.3, on remarque cependant différents problèmes. L'infrastructure est ainsi jugée plus fréquemment trop petite ou insuffisante en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. Une demande particulièrement élevée en installations supplémentaires émane en outre des grands clubs comptant plus de 300 membres actifs, ainsi que des clubs à forte proportion d'enfants

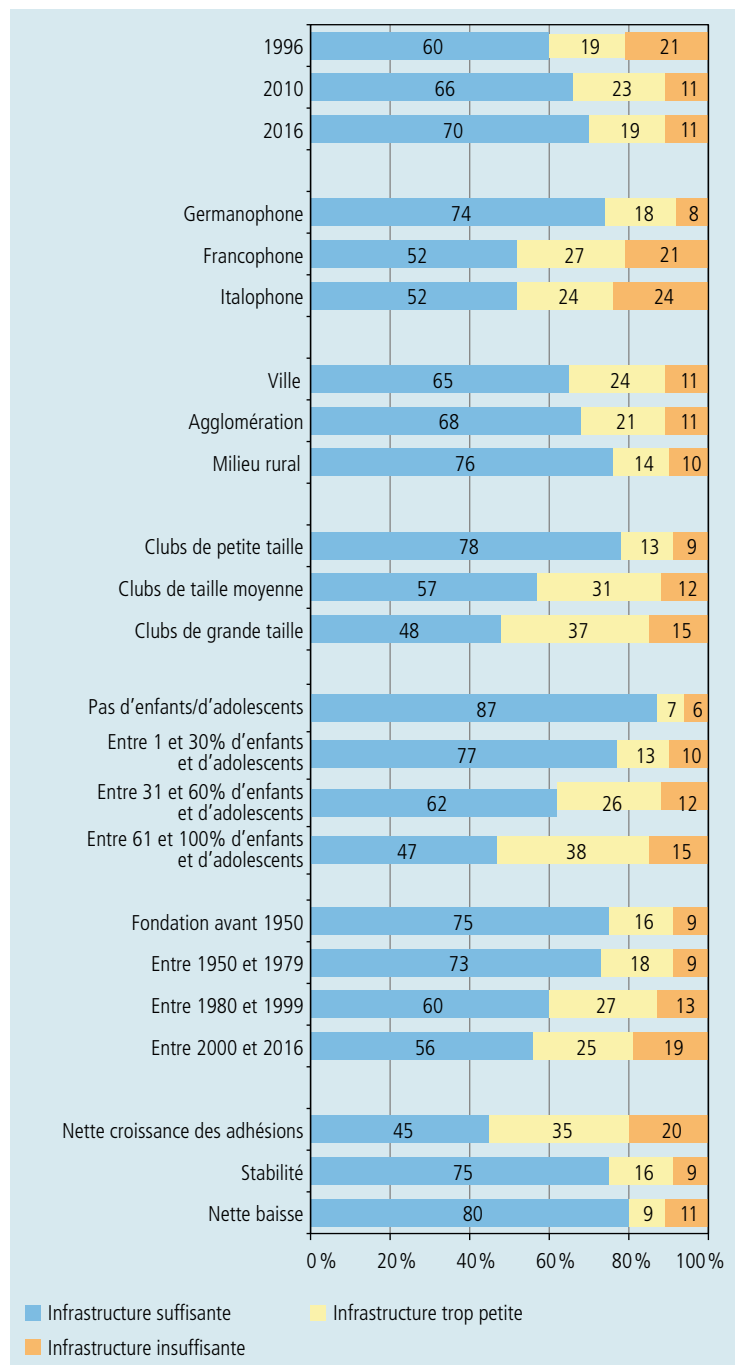
et d'adolescents. Plus de la moitié de ces clubs ont en effet besoin d'installations supplémentaires ou d'autres installations. Les clubs plus anciens sont aussi plus nombreux à pouvoir pratiquer leurs activités dans des infrastructures correspondant à leurs besoins en termes de quantité et de qualité, tandis que les clubs plus récents et ceux affichant une forte croissance des adhésions auraient davantage besoin d'installations sportives supplémentaires ou d'un autre type.

La discipline sportive joue également un rôle décisif dans les besoins d'infrastructures supplémentaires. La situation semble en effet particulièrement précaire pour les clubs d'unihockey, dont près des trois quarts jugent leurs installations actuelles trop petites ou insuffisantes. De même, plus de la moitié des clubs dans les disciplines suivantes ne sont que partiellement satisfaits de leur infrastructure: natation (68 %), football (60 %), handball (59 %), basketball (59 %), athlétisme (55 %), patinage (53 %) et volleyball (53 %). A l'opposé, environ neuf clubs sur dix affiliés à l'Association fédérale de tir à l'arbalète, à Swiss Orienteering, à l'Association fédérale de hornuss, à la Fédération Suisse des Echecs ou encore à Swiss-Ski sont satisfaits de leur infrastructure actuelle et n'ont pas besoin d'installations supplémentaires.

De nombreuses installations sportives disponibles dans la commune du club

Non seulement la plupart des clubs sont satisfaits de leur infrastructure sportive, mais ils peuvent aussi compter sur des installations situées à proximité. 87 % des clubs utilisent ainsi des installations dans leur propre commune. Pour 5 % des clubs, l'installation sportive utilisée la plus proche se trouve dans une commune voisine, pour 7 % dans la région et pour 1 % seulement en dehors de la région. Aucune différence notable n'est à observer en fonction de la taille des clubs, de la proportion de jeunes ou de la région concernée. Seul le Tessin affiche, avec 81 %, une proportion un peu plus faible de clubs pouvant recourir aux installations sportives de leur propre commune. Cette valeur est toutefois nettement supérieure à celle enregistrée en 2010. Les clubs qui ne disposent d'aucune infrastructure dans leur commune ou les communes voisines sont généralement ceux qui pratiquent le tir, la course d'orientation ou le sport en entreprise, ainsi que les groupes de vol, les clubs de ski, de cyclisme ou de curling et diverses sections du CAS.

Fig. 7.3: Besoins de constructions: évolution dans le temps et répartition en fonction de la région linguistique, du type d'habitat, de la structure des clubs, de la date de fondation et de l'évolution des adhésions (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

8. Défis et perspectives

Une vision de l'avenir moins optimiste qu'en 2010

Après avoir présenté en détail les structures des clubs sportifs suisses et les prestations qu'ils proposent, nous souhaitons maintenant revenir sur les défis qu'ils rencontrent et nous intéresser à leurs perspectives d'avenir. Le questionnaire comportait à ce sujet une question explicite, dont il ressort que la plupart des clubs ont une vision foncièrement optimiste de l'avenir. Cependant, cet optimisme est un peu moins marqué qu'il y a 6 ans: en 2010, 77 % des clubs indiquaient qu'ils envisageaient l'avenir avec optimisme, contre 64 % seulement en 2016. Les grands clubs sont nettement plus enthousiastes que ceux de taille moyenne et, surtout, que les petits clubs. La confiance dans l'avenir est également plus forte en Suisse italophone qu'en Suisse romande ou en Suisse alémanique. De même, les clubs comportant une relève importante sont, à juste titre, plus optimistes que ceux qui n'en comptent pas ou peu. En revanche, on n'observe dans ce domaine aucune différence entre le milieu urbain et le milieu rural.

Le recrutement de membres, la relève et le bénévolat constituent les principales préoccupations des clubs

Afin de pouvoir identifier précisément les principales sources d'inquiétude des clubs, nous leur avons présenté une liste exhaustive de problèmes potentiels. Ils devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient concernés par chacun d'eux. Après avoir classé les différents défis en sept catégories de problèmes à l'aide d'une analyse en composantes principales (cf. fig. 8.1), nous avons pu établir un baromètre des préoccupations sur la base des réponses fournies par les clubs. La principale préoccupation de ces derniers se révèle ainsi être le recrutement et la fidélisation des membres. Pour environ un tiers d'entre eux, cet aspect est très problématique, en particulier lorsqu'il s'agit d'attirer des enfants et des adolescents. Il convient également de noter que la fidélisation des enfants et des adolescents – mais pas celle des adultes – s'avère tout aussi difficile que le recrutement de nouveaux membres. Le défi ne consiste donc pas seulement à inciter les jeunes à s'inscrire dans un club, mais aussi et surtout à les dissuader d'en sortir de façon précipitée. Ce problème est encore plus marqué chez les jeunes sportifs de haut niveau. Le recrutement et la fidélisation de jeunes talents

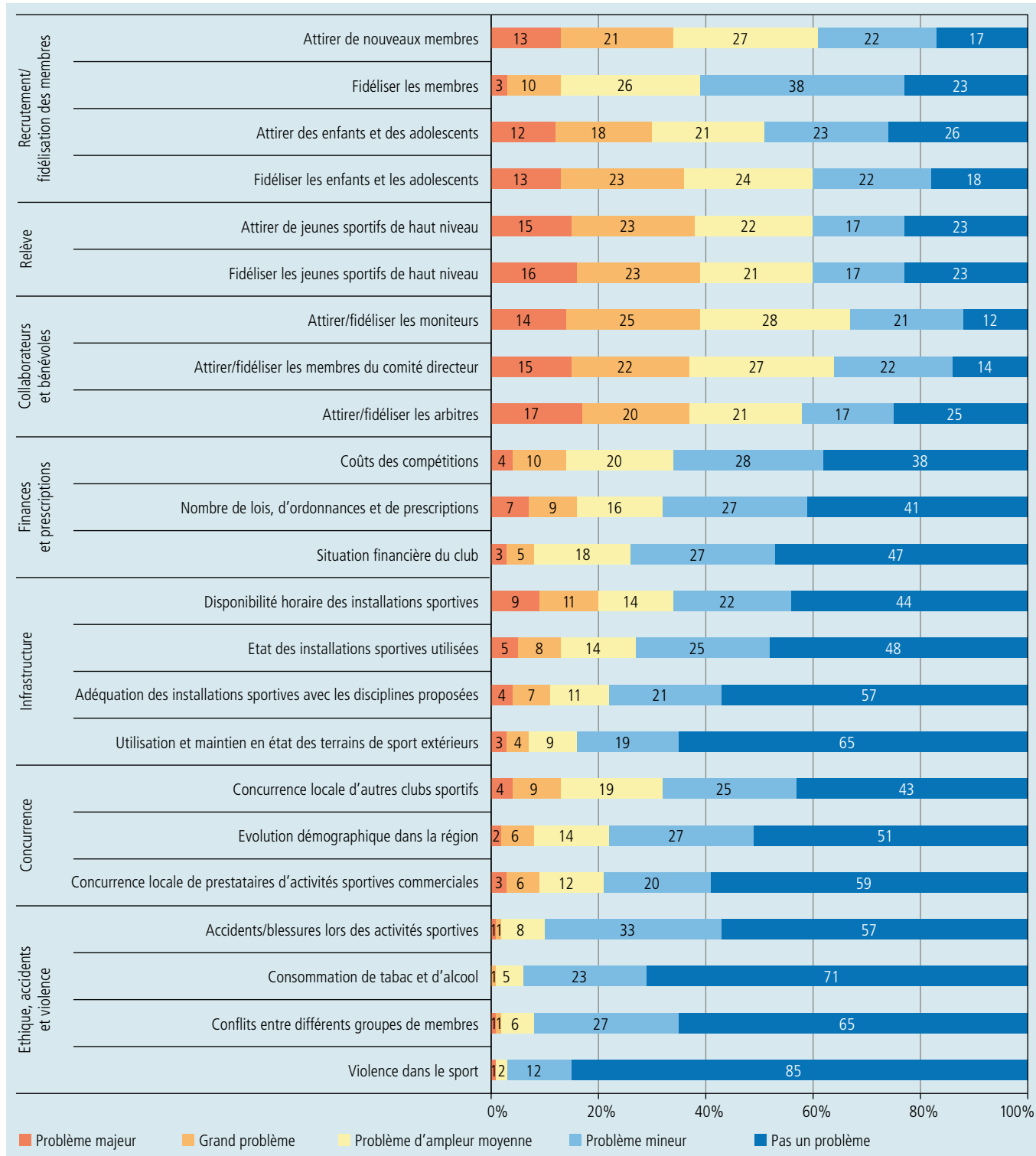
et de collaborateurs bénévoles se trouvent ainsi en tête du baromètre des préoccupations des clubs. Ceux qui ne connaissent aucun problème dans l'un ou l'autre de ces domaines sont très minoritaires. Par ailleurs, si les finances et les prescriptions ainsi que les questions d'infrastructure ou de concurrence représentent de véritables casse-têtes pour certains clubs, elles ne constituent pas un problème pour tous.

Cumul de différents problèmes et catégories de problèmes les plus fréquentes

Les différentes catégories de problèmes sont étroitement liées entre elles, si bien que les problèmes rencontrés dans un domaine vont souvent de pair avec ceux survenant dans un autre domaine. Ainsi, comme on pouvait s'y attendre, on observe une forte corrélation entre le recrutement de membres et celui de jeunes talents. Les clubs qui éprouvent généralement des difficultés à trouver de nouveaux membres et à les retenir sur le long terme ont également beaucoup de mal à attirer des jeunes sportifs de haut niveau. Un grand nombre d'adhérents semble donc rester dans bien des cas la condition sine qua non pour disposer d'une élite brillante. On constate en outre un lien étroit entre la fidélisation des membres et le bénévolat: les clubs qui ne parviennent pas à garder leurs membres longtemps manquent du réservoir nécessaire pour avoir des collaborateurs bénévoles. Les problèmes d'infrastructure vont quant à eux souvent de pair avec les problèmes financiers, et les clubs qui redoutent la concurrence d'autres clubs ou de prestataires d'activités sportives commerciales sont fréquemment confrontés à des difficultés dans tous les autres domaines.

Par ailleurs, les diverses catégories de problèmes n'affectent pas de la même manière les différents types de clubs. Cela est particulièrement visible dans les domaines du recrutement des membres et de la relève. Les grands clubs et ceux qui comptent beaucoup de jeunes sportifs ont non seulement moins de problèmes pour assurer la relève, mais, de manière générale, pour attirer de nouveaux membres. Cela vaut également en partie pour les clubs de Suisse italophone et de Suisse romande, qui rencontrent en revanche davantage de problèmes d'infrastructure (cf. fig. 7.3). La prise en compte de l'orientation des clubs concernés (cf. fig. 4.3) permet de surcroît d'obtenir des informations complémentaires intéressantes à ce sujet: les clubs qui se concentrent sur la compétition et la performance sont bien plus touchés que les autres par les difficultés liées aux finances et à l'infrastructure, tandis que les clubs orientés vers la convivialité ont beaucoup moins de problèmes pour trouver des bénévoles. Parallèlement, les clubs revêtant une grande importance au sein de la commune et ceux se considérant plutôt comme des prestataires ont moins de mal à recruter de nouveaux membres (mais ils sont tout autant affectés par les problèmes de relève).

Fig. 8.1: Baromètre des préoccupations des clubs sportifs suisses, avec indication de la proportion de clubs concernés par les différents problèmes (en %)



Source: Enquête sur les clubs sportifs. Les différentes affirmations ont été regroupées en sept dimensions via une analyse en composantes principales.

Accroissement des problèmes menaçant l'existence des clubs

La comparaison du baromètre des préoccupations actuel avec celui de 2010 ne révèle aucun changement majeur. Les différences sont si minimes que l'on a du mal à comprendre pourquoi le nombre de clubs envisageant l'avenir avec inquiétude a augmenté au cours des six dernières années. Ce n'est que lorsque l'on tient compte du caractère menaçant des divers problèmes et préoccupations pour la survie des clubs concernés que l'on peut expliquer cette hausse. En effet, dans le cadre du baromètre des préoccupations, les clubs ne devaient pas seulement indiquer l'ampleur du problème en question, mais aussi préciser s'il mettait ou non leur existence en danger. On constate ainsi que 41 % des clubs rencontrent au moins un problème qui menace leur survie, contre 32 % en 2010 (cf. tab. 8.1). La proportion de clubs dont l'existence est mise en péril par plus d'un problème s'est accrue de plus de 50 % entre 2010 et 2016, passant de 14 % à 22 %. Elle a augmenté pour tous les types de clubs et dans toutes les régions. Cependant, les clubs ne sont pas tous affectés avec la même intensité et, surtout, ils ne sont pas tous touchés par les mêmes problèmes.

Tab. 8.1: Vue d'ensemble du nombre de problèmes menaçant l'existence des clubs sur la période 2010-2016 (en % du nombre total de clubs)

	2010	2016
Clubs dont l'existence n'est pas menacée	68	59
Clubs affectés par un problème menaçant leur existence	18	19
Clubs affectés par deux problèmes menaçant leur existence	8	12
Clubs affectés par trois problèmes menaçant leur existence	3	5
Clubs affectés par au moins quatre problèmes menaçant leur existence	3	5

Source: Enquête sur les clubs sportifs

Les clubs de petite taille manquent de membres, ceux de grande taille de bénévoles

On dénombre un peu moins de clubs se sentant menacés dans leur existence au Tessin qu'en Suisse romande ou en Suisse alémanique. Les clubs tessinois sont plus souvent confrontés que les autres à des problèmes d'infrastructure, tandis que ceux de Suisse alémanique ont plus de mal que la moyenne à attirer des membres et à les fidéliser. Le bénévolat représente une autre source de préoccupation fréquente dans ces deux régions linguistiques. En Suisse romande, la survie des clubs est mise en péril aussi bien par la difficulté à recruter des membres et à trouver des bénévoles que par les problèmes d'infrastructure et de finances. Les grands clubs connaissent beaucoup moins de problèmes menaçant leur existence que ceux de taille moyenne et, surtout, que les petits clubs. Si la principale préoccupation de ces derniers est de disposer de suffisamment de membres, les grands clubs manquent proportionnellement plus souvent de bénévoles, et rencontrent aussi plus fréquemment des difficultés en matière d'infrastructure. Le constat est similaire en ce qui concerne la proportion de jeunes: les clubs qui comptent beaucoup d'enfants et d'adolescents sont davantage touchés par les problèmes de bénévolat et d'infrastructure. En revanche, ceux qui n'en ont pas ou peu sont plus souvent préoccupés par les problèmes de relève, mais aussi par la difficulté à attirer des membres et à les fidéliser (cf. fig. 8.2).

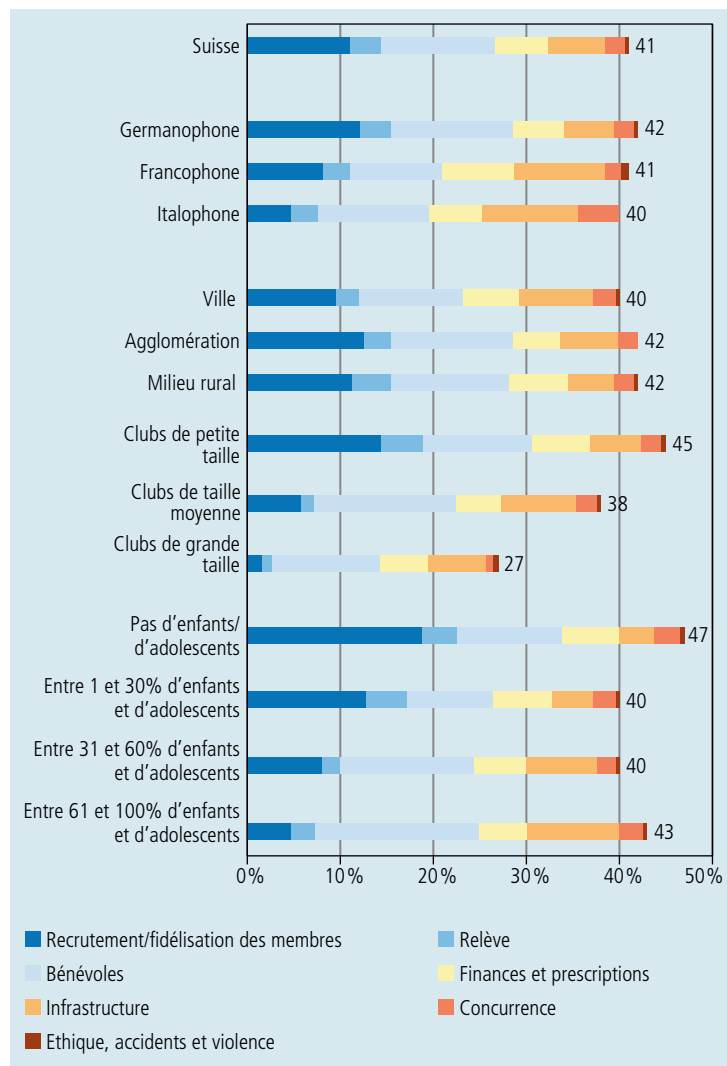
Les analyses montrent clairement que les difficultés varient très fortement d'un club à l'autre, et qu'il n'existe donc pas de solution miracle valable pour tous: il faut trouver des solutions différentes en fonction de la taille et de l'orientation de chacun. C'est ce que confirment les clubs lorsqu'on leur demande dans quel domaine ils ont le plus besoin d'aide. Le tableau 8.2 recense les prestations de soutien qu'au moins 10 % des clubs aimeraient recevoir de la part des fédérations et d'autres organisations. Les catégories de problèmes «Recrutement/fidélisation des membres», «Bénévolat», «Infrastructure» et «Finances» figurent là encore en tête de liste. Si les clubs se disent globalement satisfaits des aides actuelles, de nombreuses voix critiques s'élèvent aussi et soulignent le potentiel d'amélioration en la matière. Pour résumer, on peut dire que les problèmes rencontrés par les clubs ne se sont pas multipliés, mais qu'ils se sont accentués, renforçant leurs préoccupations et leurs craintes habituelles.

Tab. 8.2: Prestations de soutien souhaitées par les clubs

Nous souhaitons plus de soutien pour...	En % du nombre total de clubs
le recrutement/la fidélisation des membres	45
les finances	37
le recrutement/la fidélisation des moniteurs/entraîneurs	31
l'infrastructure sportive	27
la formation des moniteurs/entraîneurs	27
le matériel/l'équipement	25
le recrutement/la fidélisation des bénévoles du comité directeur	22
le marketing/les RP/la notoriété	20
l'offre de formation destinée aux jeunes pour une future activité de moniteur/d'entraîneur	19
la promotion des talents	17
l'offre de formation destinée aux jeunes pour une future activité au sein du comité directeur	15
la mise en réseau régionale/locale	15
la formation en gestion de club	14
l'organisation de compétitions et d'événements	14
l'accroissement de l'attractivité/l'amélioration de la qualité des offres sportives	13
le recrutement/la fidélisation des auxiliaires bénévoles	13
l'exécution des formalités	11
l'administration	11
Internet et les médias sociaux	10

Source: Enquête sur les clubs sportifs

Fig. 8.2: Répartition des différentes catégories de problèmes menaçant l'existence des clubs en fonction de la région linguistique, du type d'habitat et de la structure des clubs (en % du nombre total de clubs)



Source: Enquête sur les clubs sportifs. Remarque: les différentes catégories de problèmes sont représentées en fonction de leur poids dans le total des problèmes menaçant l'existence des clubs (plusieurs réponses possibles).

9. Bilan

Le suivi des clubs sportifs suisses remonte à 20 ans. Il avait été motivé par la crainte que la Suisse puisse prochainement voir disparaître une grande partie de ses clubs. Cela ne s'est heureusement pas produit: le sport associatif est bien vivant. Ses succès, ses prestations et l'engagement important de ses membres sont décrits en détail dans la présente étude. 19 000 clubs sportifs, 2 millions de membres actifs, 75 millions d'heures de travail bénévole: les chiffres sont impressionnants. Pour autant, nous ne devrions pas considérer que cette tendance est vouée à se poursuivre dans les deux prochaines décennies. Le secteur est confronté à de sérieuses préoccupations, à des défis de taille et à des évolutions notables. Le présent rapport s'en fait aussi largement l'écho.

Les clubs sportifs n'ont ainsi pu participer que de manière limitée au boom du sport observé au cours des 20 dernières années. La croissance concerne en premier lieu les membres les plus jeunes, ce qui semble certes prometteur pour l'avenir, mais présente aussi certains risques. En effet, si les enfants sont de plus en plus jeunes à adhérer à des clubs, ils en sortent aussi de plus en plus tôt. Les départs et les changements de clubs sont en hausse, mettant à mal la stabilité dont ont besoin ces derniers. De plus, le recul de la fidélisation va de pair avec une moindre disposition à s'engager bénévolement au sein d'un club.

Le bénévolat constitue non seulement la pierre angulaire du sport associatif, mais aussi son talon d'Achille. Trouver et intégrer des bénévoles n'a certes jamais été un jeu d'enfant, mais les difficultés se sont encore renforcées. Il est de moins en moins aisé de recruter des fonctionnaires, des entraîneurs ou encore des arbitres et des juges qui veulent ou peuvent consacrer une partie de leur temps libre à un club sportif. Si le partage des postes entre plusieurs bénévoles permet de soulager quelque peu les personnes concernées, il entraîne aussi des besoins accrus en bénévoles. Les budgets de la plupart des clubs étant très serrés, une plus grande professionnalisation ne semble envisageable que pour une poignée d'entre eux, sans compter que les cotisations des membres ne peuvent être augmentées indéfiniment.

Le présent rapport met lumière les grandes lignes du développement des clubs et les principaux indicateurs. Il montre aussi l'étendue et la diversité du paysage associatif sportif en Suisse: loin d'être un paquebot de luxe, il rassemble une myriade de canots, voiliers et bateaux à moteur indépendants de toutes tailles, conceptions et gammes d'équipement. La richesse de cette «biodiversité» est l'une des clés

du succès du sport organisé, auquel elle apporte souplesse et dynamisme. Mais elle a également ses limites. Si dans un premier temps, de nombreux signes indiquaient une tendance plutôt favorable aux clubs de moyenne et de grande taille, on a assisté ces dernières années à une nouvelle progression des clubs de petite et de très petite taille. Or, beaucoup d'entre eux ne semblent pas suffisamment armés pour relever les défis futurs.

La situation et les perspectives d'avenir des clubs sportifs sont intéressantes aussi en dehors du sport. L'importance des clubs va en effet bien au-delà de ce domaine, puisqu'ils réunissent en leur sein des personnes diverses sans considération d'âge, de sexe, de milieu social ou de nationalité. Les valeurs sociales, la tolérance, le fair-play et l'intégration y jouent un rôle majeur. Les clubs doivent donc faire face non seulement aux challenges d'ordre sportif, mais aussi aux défis qui touchent la société.

Les chiffres présentés ici doivent les aider à surmonter ces difficultés. Le suivi des clubs sportifs a un sens s'il permet de tirer des conséquences et de mettre au point des mesures adaptées. En savoir plus sur la situation doit donner davantage de moyens d'action aux organisations sportives et aux promoteurs du sport. Plus que de prédire l'avenir, il importe de contribuer à le façonner.

10. Méthode d'enquête et échantillon

Enquête sur les fédérations

Le 4 décembre 2015, un courriel a été envoyé aux 85 fédérations affiliées à Swiss Olympic afin de les inviter à répondre à une enquête en ligne. Ce courriel a également été transmis à l'Association fédérale de lutte suisse qui n'est devenue un membre officiel de Swiss Olympic qu'en 2017. Après trois rappels envoyés respectivement les 11 janvier, 29 janvier et 8 février 2016, ainsi que quelques relances par téléphone, l'enquête a pu être retirée d'Internet le 16 mars 2016. Le taux de participation était de 100 %. Sur les 86 fédérations sportives interrogées, deux d'entre elles ont toutefois interrompu prématurément l'enquête et deux autres n'ont pas entièrement renseigné le questionnaire. Les 82 fédérations restantes ont répondu aux questions de manière fiable et aussi complète que possible. 76 fédérations ont rempli le questionnaire en allemand et 10 en français.

Les entretiens menés en 2016 par Swiss Olympic auprès des fédérations ont été l'occasion de discuter avec les responsables de ces dernières des renseignements fournis dans le questionnaire. Certaines données et estimations ont ainsi pu être complétées et modifiées. Au terme de l'enquête, les fédérations ont été priées de fournir les adresses électroniques de tous leurs clubs membres, ce qui a servi ensuite de base à l'enquête sur les clubs.

Enquête sur les clubs

Les clubs ont été contactés de manière échelonnée de début mars à fin mai 2016. Ceux qui n'avaient pas participé à l'enquête après avoir reçu le premier courriel ou qui ne s'en étaient pas explicitement désinscrits ont reçu un premier rappel début avril et un second un mois plus tard. Les expéditeurs du courriel d'invitation et des messages de rappel étaient l'Observatoire Sport et activité physique Suisse ainsi que la direction de Swiss Olympic. L'enquête a été réalisée dans trois des quatre langues nationales (allemand, français et italien). Diverses mesures d'accompagnement, telles que la rubrique «FAQ», avaient été mises en place sur le site Internet de Swiss Olympic et de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse, tout comme des lettres spécifiques d'information et de motivation émanant des fédérations sportives. Durant l'enquête, de nombreux courriels ont été échangés avec différents dirigeants de clubs, qui se sont également vu proposer des aides pour compléter le questionnaire. Les mesures susmentionnées ont permis d'atteindre un taux de participation élevé, en limitant le nombre d'interruptions lors du remplissage du questionnaire, à la fois long et ardu. Malgré le sérieux avec lequel la grande majorité des responsables de club ont répondu aux questions, et bien qu'ils l'aient fait de manière (presque) complète, un vaste contrôle des données était nécessaire. Ce contrôle a consisté à rechercher systématiquement les lacunes, incohérences et données erronées afin de les corriger, dès lors que cela était possible.

La population de la présente enquête sur les clubs sportifs est constituée de l'ensemble des clubs de sport suisses appartenant à l'une des fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic. Les clubs des 8 fédérations ci-après n'ont toutefois pas pu être interrogés faute d'avoir pu obtenir les adresses électroniques de leurs responsables: Auto Sport Suisse, Unions Chrétiennes Suisses, Mouvement Scout de Suisse, Fédération Suisse du Sport Universitaire, Association suisse d'éducation physique à l'école, Fédération Suisse d'Haltérophilie Amateur, Association Suisse des Sous-Officiers et Association Sportive Suisse des Quilleurs. Il s'agit là de fédérations faitières d'organisations ne comportant pas de clubs membres, ainsi que de fédérations ne possédant pas de liste de leurs clubs membres ou qui, pour des raisons de protection des données, ne peuvent pas transmettre les adresses électroniques de leurs clubs. Cela étant, seules les données manquantes des deux fédérations de jeunesse (Mouvement Scout de Suisse et Unions Chrétiennes Suisses) ont un réel impact sur les résultats de l'enquête, car ces dernières regroupent à elles deux 770 clubs et quelque 55 000 membres actifs, dont la plupart sont des jeunes. Ceux-ci sont cependant pris en compte dans l'enquête sur les fédérations.

Le tableau 10.1 montre que les 78 fédérations participantes comportent officiellement 18 478 clubs et qu'elles ont mis à disposition 17 557 adresses de clubs au total pour la réalisation de l'enquête. Lors du contrôle de ces données, il a fallu en supprimer certaines car les adresses électroniques étaient manquantes, incomplètes, erronées ou fournies en double. Il s'agissait aussi parfois d'adresses de fédérations (régionales), d'associations de vétérans, etc., ou encore de clubs domiciliés en dehors de la Suisse. En outre, certains clubs sont membres de plusieurs fédérations, et il s'est avéré dans certains cas que deux clubs indépendants avaient comme responsable la même personne de contact. Là encore, l'une des deux adresses a été systématiquement supprimée. Au final, le courriel d'invitation à l'enquête a été envoyé à 15 082 adresses électroniques différentes.

Sur les 15 082 clubs sportifs contactés, 6 627, soit 44 %, se sont connectés au questionnaire. Au total, 5 335 responsables de club l'ont rempli en entier ou partiellement. Cela correspond à un taux de participation de 35 %, une valeur légèrement en-dessous des 37 % obtenus en 2010, mais qui reste tout à fait satisfaisante pour une enquête en ligne (cf. tab. 9.1).

Tab. 10.1: Vue d'ensemble des taux de participation à l'enquête sur les clubs suisses

	Nombre	Taux de réponse	En % du nombre total de clubs
Nombre de clubs affiliés aux 86 fédérations (selon les données des fédérations)	19 487		100,0
Nombre de clubs des 78 fédérations participantes (selon les données des fédérations)	18 478		94,8
Nombre d'adresses électroniques fournies par les fédérations (avant contrôle)	17 557		90,1
Nombre d'adresses électroniques valides fournies par les fédérations (après contrôle)	15 082	100,0	77,4
Nombre de clubs s'étant connectés au questionnaire	6 627	43,9	34,0
Nombre de clubs ayant rempli le questionnaire	5 335	35,4	27,4

En ce qui concerne les raisons ayant poussé les responsables de club à ne pas répondre à l'enquête ou à l'interrompre prématurément, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Sur la base des différentes réactions à l'envoi du courriel et en dépit des diverses contre-mesures prises, nous supposons qu'une partie considérable des courriels d'invitation n'ont pas atteint leurs destinataires et que certains ont été victimes des filtres anti-spam. Cela a particulièrement été le cas pour un grand nombre des courriels de rappel. Nous pensons également qu'une partie des responsables de club contactés n'ont tout simplement pas eu le temps ou l'envie de participer à l'enquête, ou qu'ils ont été découragés par l'ampleur et la complexité de celle-ci. Enfin, les adresses électroniques erronées, les changements de dirigeant ou les dissolutions de clubs ont probablement aussi dû jouer un rôle. Quelques cas de ce type nous ont été signalés.

Tab. 10.2: Comparaison entre les données de l'enquête sur les fédérations et celles de l'enquête sur les clubs concernant les caractéristiques structurelles des clubs

	Enquête sur les fédérations	Enquête sur les clubs
Taille moyenne d'un club (membres actifs)	101	121
Proportion de femmes	36 %	33 %
Proportion de membres actifs de moins de 20 ans	37 %	37 %

Le tableau 10.2 compare les données issues de l'enquête sur les fédérations avec celles obtenues dans le cadre de l'enquête sur les clubs sportifs. Il y ressort clairement que les clubs ayant participé à l'enquête sont dans l'ensemble un peu plus grands que la moyenne. Les clubs de petite et de très petite taille ont un peu moins souvent pris part à l'enquête que les clubs de moyenne et de grande taille. On n'observe toutefois pas de différence notable au niveau de la structure des membres: la proportion de femmes révélée par l'enquête sur les clubs est un peu moins élevée, mais celle des enfants et des adolescents est strictement la même. Par ailleurs, il n'existe pas de différence significative entre les clubs qui ont interrompu le questionnaire et ceux qui l'ont renseigné en entier.

Méthodes d'analyse et signification statistique

Même si les caractéristiques des clubs interrogés coïncident bien avec celles de l'ensemble des clubs et qu'un large éventail de fédérations et de disciplines sportives est représenté, il faut tenir compte du fait que les enquêtes réalisées auprès d'échantillons représentatifs comportent toujours une certaine marge d'erreur. L'étalon de mesure le plus connu à cet égard est l'intervalle de confiance, que l'on peut calculer au moyen de la formule ci-dessous:

$$I = \pm 2 \sqrt{p(100-p)/n}$$

I = intervalle de confiance

p = proportion de personnes interrogées ayant fourni une réponse donnée (en points de pourcentage)

n = taille non pondérée de l'échantillon

Par conséquent, si 41 % des 5335 clubs interrogés affirment connaître au moins un problème menaçant leur existence, la valeur «réelle» se situe, avec une probabilité de 95 %, entre 39,7 % et 42,3 % (intervalle de confiance: 1,3 point de pourcentage). En raison de ces imprécisions, les valeurs fournies dans le présent rapport sont généralement arrondies à des nombres entiers.

Afin de garantir encore mieux la fiabilité des données de l'enquête, nous avons réalisé des tests de signification spécifiques dont nous ne pouvons pas, pour des raisons de place, présenter ici l'intégralité des résultats. Lors de leur interprétation, nous avons veillé à ce que les différences ou corrélations mentionnées soient statistiquement significatives (niveau au moins égal à 95 %). Nous n'avons en revanche procédé à aucun test de signification lors de l'analyse des résultats de l'enquête sur les fédérations, car il s'agissait là d'une enquête exhaustive et non d'une enquête par échantillon.

Les extrapolations ont été réalisées en transposant les données fournies par les 5335 clubs interrogés à l'ensemble des 18824 clubs sportifs suisses (cf. chap. 2 pour la déduction de cette valeur corrigée). Les estimations ont généralement été arrondies à l'inférieur, car les clubs ayant répondu au questionnaire étaient généralement légèrement plus grands que la moyenne.

Nous avons ensuite eu recours à diverses analyses univariées, bivariées et multivariées pour exploiter les données. Afin de réduire les longues listes d'éléments (cf. fig. 5.3 et 8.1), nous avons procédé à une analyse en composantes principales. L'analyse en composantes principales ou analyse factorielle permet d'obtenir, à partir d'un nombre donné de variables, un nombre réduit de variables hypothétiques (facteurs) devant représenter le mieux possible la structure initiale des variables. Il s'agit d'une méthode couramment utilisée en sciences sociales, mais dont les résultats dépendent très largement des postulats en raison de différentes possibilités de calcul. La stratégie d'exploitation des données utilisée dans le présent rapport s'inspire du procédé de base fourni dans les manuels spécialisés pour effectuer des analyses en composantes principales. Ce procédé consiste à extraire les variables hypothétiques à partir de la matrice de corrélation des variables standardisées (z).

Enquête auprès de la population

Les résultats de l'enquête sur les clubs sportifs ont en outre été vérifiés, validés et complétés à l'aide de deux enquêtes réalisées auprès de la population. Il s'agit des enquêtes Sport Suisse 2014 et Observatoire du bénévolat Suisse 2016, qui contiennent de plus amples informations sur les adhésions aux clubs sportifs et sur le travail bénévole qui y est accompli. Dans le cadre de Sport Suisse 2014, 10 652 personnes domiciliées en Suisse et âgées de 15 à 74 ans ont été interrogées par téléphone sur leurs activités et leurs centres d'intérêt en matière de sport. L'Observatoire du bénévolat Suisse 2016 a quant à lui porté sur 5721 personnes âgées de plus de 14 ans, interrogées par téléphone ou via Internet. Dans les deux cas, l'échantillon de personnes consultées a été sélectionné de manière aléatoire à partir du cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ces enquêtes sont toutes deux représentatives. D'autres informations sur les méthodes utilisées et les résultats obtenus se trouvent dans les rapports de base correspondants.⁵

⁵Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2014): Sport Suisse 2014 – Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Freitag, M., Manatschal, A., Ackermann, K. & Ackermann, M. (2016): Freiwilligen-Monitor Schweiz 2016 (Observatoire du bénévolat Suisse 2016, en allemand uniquement). Zurich: Seismo

Image: Daniel Käsermann
Traduction: cb service sa, Lausanne

Observatoire Sport et activité physique Suisse
c/o Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung AG
Forchstrasse 212
CH-8032 Zurich
info@sportobs.ch
www.sportobs.ch

Office fédéral du sport OFSPO
2532 Macolin
info@baspo.admin.ch
www.ofspo.ch

Edition: 2017